

LES SÉMINAIRES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

Etude des sans-domicile : Le cas de Paris et de l'Ile de France

Séance du 19 Avril 2000

Intervenants :

Jean-Marie Firdion, Maryse Marpsat et Gérard Mauger



Paris, octobre 2000

TABLE DES MATIERES

Table des matières	1
Avant-Propos	3
Programme	5
Maryse Marpsat	7
I - Le programme de recherche de l'INED	7
1.1) L'origine du programme de recherche	7
1.2) Les difficultés méthodologiques	9
1.3) La méthode d'enquête de l'INED	14
Jean-MARIE Firdion	17
II - Problèmes éthiques des enquêtes auprès des sans-domicile	17
Jean-Marie Firdion	21
III - Caractéristiques générales des personnes sans-domicile à Paris	21
Maryse Marpsat	31
IV - L'enquête auprès des jeunes de 16 à 24 ans sans-domicile ou en situation précaire Paris et première couronne	31
4.1) Des points communs mais des trajectoires variées	31
4.2) Quelques éléments de la trajectoire des jeunes.	34
Questions du public	35
V - Débats	35
Gérard Mauger	37
VI - « L'enquête qualitative » auprès de « jeunes sans-domicile »	37
6.1) Choix des méthodes	37
6.2) Quelques problèmes	38
6.3) D'un point de vue sociologique	39
6.4) Conséquences pour la pratique de l'enquête	40
Discussion	43
VII - Débats	43
ANNEXES	49
ANNEXE 1 : Les travaux de l'INED sur les personnes sans-domicile	51
ANNEXE 2 : Bibliographie	61
1) Ouvrages	63
2) Bibliographie Revues	65
3) Articles et contribution	65
ANNEXE 3 : Biographie des intervenants	69
ANNEXE 4 : Liste des intervenants et des participants	77
ANNEXE 5 : Actions organisées par la valorisation de la recherche	83
ANNEXE 6 : Liste des intervenants et responsables des séminaires de la valorisation de la recherche	87

AVANT-PROPOS

Dès le début des années quatre-vingt, la pauvreté est devenue de plus en plus visible dans les villes américaines. Le phénomène a atteint la France un peu plus tard. Les personnes sans-domicile (homeless) représentent en France une des formes les plus visibles de cette pauvreté. Pourtant "*être sans-domicile n'est pas une caractéristique affectée aux personnes, c'est une situation qui peut n'être que provisoire*" écrit **Maryse Marpsat** dans un projet récent de recherche sur les "*aspects dynamiques de la situation des personnes sans-domicile*".

Avant de devenir un thème scientifique légitime dans le champ français (et étranger) de la recherche, la question des « sans-domicile » parfois désignés comme « sans abri » a été posée comme un « problème social ». Les sociologues et les ethnologues ont été les premiers à construire une problématique de recherche sur ce thème, reprenant une tradition presque aussi ancienne que la sociologie d'études des populations marginales ou errantes, (voir Nels Anderson : « Le Hobo : sociologie du sans abri », publié en 1993 chez Nathan-Paris ; traduit de « The Hobo », University of Chicago Press, 1923). La statistique, à son tour, a été sollicitée pour mieux comprendre la situation des personnes ainsi désignées. La question est donc apparue comme un thème légitime de recherche.

Des mesures en faveur des sans-domicile ont commencé à être prises et une mobilisation collective s'est organisée. En 1992, un certain nombre d'associations caritatives françaises ont rédigé une charte demandant notamment aux futurs candidats députés en France de dénombrer les S.D.F (Sans-Domicile Fixe), comme on disait alors. C'est à la suite de cette interpellation que le "corps social" a saisi le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) pour qu'il développe un programme sur ce thème. Un groupe de travail sur les "sans-abri" a été créé. **Maryse Marpsat** et **Jean-Marie Firdion** étaient tous deux rapporteurs de ce groupe. Ils commencent par étudier ensemble l'approche américaine du problème et publient un article dans le *Courrier des statistiques* de décembre 1994 : "La statistique des sans-domicile aux Etats-Unis".

Au début 1998, un point important sur les recherches et l'utilisation de celles-ci en politique sociale aux Etats-Unis et en France a été fait par Maryse Marpsat, dans le numéro 30 d'avril 1998 de la revue « *Sociétés Contemporaines* » publié chez L'harmattan, avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) de l'Institut de Recherche sur les Sociétés COntemporaines (IRESCO) et du centre national du livre.

Les travaux de l'INED sur les « sans-domicile » (Cf annexe 1) ont débuté au cours de l'été 1993 par une enquête pilote, puis une **première enquête sur près de 600 adultes de plus de 18 ans, parisiens et sans-domicile**. Cette enquête préparée par **Maryse Marpsat** et **Jean-Marie Firdion** est réalisée sur le terrain en février-mars 1995. Ils rédigent en 1995, avec **Michel Bozon**, un article dans la *Revue française des affaires sociales*, n° 2-3 : "Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile ?".

Une **seconde enquête auprès d'environ 500 jeunes de 16 à 24 ans sans-domicile ou en situation précaire, Paris et première couronne**, est réalisée sur le terrain en février-mars 1998. Maryse Marpsat donnera quelques résultats non encore publiés dans la seconde partie du **séminaire du 19 avril 2000** (partie IV de ce dossier). Les résultats de cette dernière enquête seront publiés dans *Population et sociétés* en décembre 2000. Par ailleurs, les résultats de l'enquête de 1995, doivent être publiés dans la collection *Travaux et documents* (n° 144) avec pour titre "La rue et le foyer : une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990". Enfin, d'autres articles seront publiés dans la revue de la CNAF, *Recherches et prévisions*.

La méthode ainsi mise au point à l'INED **a été retenue par l'INSEE**, pour l'enquête nationale qui sera réalisée sur le terrain en février-mars 2001.

Ce numéro 87 de la série *Dossiers et recherches* de l'INED, contient principalement les exposés du séminaire du 19 avril 2000 de **Jean-Marie Firdion**, **Maryse Marpsat** et **Gérard Mauger** de l'Institut de Recherche sur les Sociétés Contemporaines (IRESCO). Ils ont été relus par les trois auteurs, pour les mettre dans une forme plus adaptée à l'écrit. Je les remercie vivement ici. Le séminaire a pu être organisé grâce à **Céline Perrel**, et a pu être publié grâce à la retranscription de **Béregère Charbonnier**.

Pour vous procurer ce numéro ainsi que le numéro 86, sur "L'utilisation des sources administratives en démographie, sociologie et statistique sociale" et le numéro 78 paru en juin 1999, sur "La place de l'expert en sciences sociales dans le débat public", vous pouvez prendre contact avec

Jean-Claude Sebag
Institut National d'Etudes Démographiques
Valorisation de la recherche - bureau 610
133, boulevard Davout - 75020 Paris
sebag@ined.fr
Tel : 01.56.06.21.97
Fax : 01.56.06.21.99

PROGRAMME

14h00-14h10 : Maryse MARPSAT (INED, INSEE, CSU)

Le programme de recherche de l'INED sur les personnes sans-domicile

14h10-14h40 : Maryse MARPSAT

Problèmes méthodologiques des enquêtes auprès des personnes sans-domicile

14h40-15h00 : Jean-Marie FIRDION (INED)

Problèmes éthiques des enquêtes auprès des personnes sans-domicile

15h00-15h30 : Jean-Marie FIRDION, Maryse MARPSAT

Caractéristiques générales des personnes sans-domicile en Ile-de-France

~

PAUSE

~

15h55-16h30 : Gérard MAUGER (CNRS, CSE)

Entretiens auprès de jeunes sans-domicile

16h30-17h00 : Jean-Marie FIRDION, Maryse MARPSAT

Synthèses et principaux enseignements

(méthodologie, résultats concernant les personnes et l'univers étudiés)

Introduction à la discussion

17h00-18h00 : Discussion

animée par Maryse Marpsat

I - LE PROGRAMME DE RECHERCHE DE L'INED

Je vais commencer par quelques mots sur le programme de recherche de l'INED concernant les personnes sans-domicile, dont nous vous présenterons ici simplement une partie.

Tout d'abord je le resituerai historiquement, afin de vous faire comprendre pourquoi nous nous sommes mis à travailler sur les personnes sans-domicile et à élaborer des enquêtes statistiques. Ensuite j'aborderai les problèmes méthodologiques que posent les enquêtes sur les personnes sans-domicile. Jean-Marie Firdion traitera des problèmes éthiques que rencontrent ces enquêtes, puis nous vous donnerons ensuite quelques résultats : d'une part, ceux de la première enquête que nous avons réalisée en 1995, qui concerne les sans-domicile de dix-huit ans et plus, d'autre part, quelques-uns des tout premiers résultats, provisoires et encore non publiés, de l'enquête auprès des jeunes sans-domicile et en situation précaire, que nous avons réalisée en 1998.

Gérard Mauger nous parlera des entretiens réalisés auprès des jeunes sans-domicile, dont l'analyse est encore en cours.

Nous terminerons par la synthèse de cette séance avant d'aborder la discussion.

1.1) L'ORIGINE DU PROGRAMME DE RECHERCHE

Au moment où l'INED a commencé ses investigations, cela faisait quelques années que les personnes sans-domicile devenaient de plus en plus visibles dans l'espace public : cette forme de pauvreté se répandait en France après s'être répandue dans d'autres pays comme les Etats-Unis. Le travail de l'INED sur les personnes sans-domicile s'est réalisé dans un contexte particulier, dans le cadre de travaux préconisés par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS). Le CNIS est une instance qui a été créée en 1984 et qui succédait à d'autres instances analogues. C'est un lieu de concertation entre les producteurs des statistiques officielles et les utilisateurs. Il coordonne les activités statistiques, prépare un programme statistique à moyen terme, et un programme annuel d'enquêtes obligatoires. Il a aussi un rôle de conseil. Dans ce cadre, en 1993, certaines grandes associations et certains syndicats professionnels ont demandé que soient réalisées des investigations, permettant de mettre au point des enquêtes statistiques pour mieux connaître les populations exclues du logement et les populations mal logées. Il s'est créé un groupe temporaire au sein du CNIS, en plus des formations permanentes, qui avait pour objectif de mettre au point des méthodes d'enquête auprès des populations sans-domicile.

L'originalité de ce groupe, c'est que tout au long de son existence, qui a duré trois ans, des enquêtes pilotes se déroulaient. Dans les réunions du groupe, chercheurs et représentants des associations caritatives et de l'administration discutaient des modalités des enquêtes, de leurs implications éthiques et méthodologiques, et se forgeaient un langage commun. Ce partenariat avec des associations et différents organismes, qui venaient en aide aux sans-abri et aux personnes en difficultés de logement, s'est mis en place dès le début dans

le cadre du CNIS ; c'est quelque chose qui prend du temps, qui se construit sur la durée et qui est une des originalités de l'expérience française. Cela ne s'est pas déroulé tout à fait de la même façon dans d'autres pays, aux Etats-Unis, par exemple. Dans le cadre de ce groupe, plusieurs types d'enquêtes ont donc été mis au point simultanément : auprès des ménages menacés d'expulsion, auprès des ménages à très faibles revenus, et auprès des personnes sans-domicile, au sens restreint du terme, c'est-à-dire les personnes dormant dans l'espace public ou dans des centres d'hébergement qui leur sont destinés, à Strasbourg et à Paris. L'INED a réalisé cette dernière enquête.

Ces enquêtes auprès des sans-domicile avaient donc pour but de donner un premier éclairage sur les conditions de vie et les trajectoires des personnes privées de logement, ainsi que de mettre au point une méthode d'investigation permettant d'avoir un échantillon représentatif, ce que l'on ne savait pas vraiment faire jusqu'alors. Cette méthode devait pouvoir être reproduite soit dans d'autres villes, soit au niveau national, soit en complément d'enquêtes plus générales qui seraient conduites auprès de la population logée. Notre programme de recherche comporte à ce jour quatre enquêtes statistiques.

Tout d'abord une enquête pilote qui se déroulait la nuit, dans l'espace public et dans les centres d'hébergement : nous voulions tester une méthode américaine qui, bien qu'employée aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, ne marchait pas très bien, et qui ne marche pas très bien non plus chez nous. Elle consiste à se rendre une nuit donnée dans l'espace public et dans les centres d'hébergement, faire passer un questionnaire (qui ne peut qu'être court, étant donné l'heure et la durée de l'enquête) aux personnes qui s'y trouvent. Cela ne pose pas de problème particulier dans les centres d'hébergement. Par contre dans l'espace public nous avons rencontré les mêmes problèmes techniques que les Américains : les personnes sont mobiles, les espaces que nous ou nos informateurs avons repérés comme utilisés par les sans-domicile à un moment donné ne sont pas les mêmes que ceux utilisés quelques jours plus tard. De plus, les personnes sans-domicile dorment souvent plutôt la journée que la nuit, parce que la nuit elles se sentent menacées et donc elles se déplacent. Je ne vais pas rentrer dans tous les détails, mais nous en avons conclu que ce type d'enquête n'était pas à préconiser.

La deuxième enquête, qui avait un échantillon plus consistant, est celle dont nous allons vous parler aujourd'hui : l'enquête auprès des utilisateurs de dix-huit ans et plus des services d'hébergement et de restauration gratuite. A travers cette enquête, nous atteignons, nous semble-t-il, une bonne partie des personnes considérées comme sans-domicile.

Ensuite nous avons réalisé des travaux sur les jeunes, au-delà de la mission du groupe du CNIS mais en gardant les mêmes préoccupations. Il s'agissait d'enquêter auprès des jeunes sans-domicile. Comme nous souhaitions mieux connaître les frontières de cette situation, nous avons également enquêté des jeunes dans des situations très difficiles, mais dont on ne peut pas vraiment considérer qu'ils étaient sans-domicile, au sens restreint, puisqu'ils vivaient dans des foyers de longue durée. Ces travaux sur les jeunes se décomposent en deux enquêtes statistiques : une enquête auprès des services qui s'adressent aux jeunes, et décrit les caractéristiques de ces services, et une enquête auprès des jeunes utilisateurs, dont je vous donnerai quelques résultats tout à l'heure.

L'objectif du CNIS, qui était la reproduction de ce type d'enquête, a été atteint. En 1996, l'année après notre première enquête, une enquête, réalisée par l'association « L'Elan Retrouvé » et menée par des médecins psychiatres, s'est déroulée à Paris. Portant sur la santé

mentale des personnes sans-domicile, son questionnaire est dû à ces médecins, mais son mode d'échantillonnage correspondait à la méthode que nous avons mise au point. Au niveau national, l'INSEE a pour projet de réaliser en 2001 une enquête qui va aussi reprendre cette méthode en la perfectionnant. L'échantillon comportera plusieurs milliers de personnes. Nous faisons partie du groupe de pilotage, pour contribuer à l'adaptation à l'échelon national de notre méthode.

Voilà pour ce qui concerne l'aspect statistique. En parallèle et en articulation avec ces travaux statistiques, un certain nombre de travaux de type qualitatif se sont déroulés. Il s'agissait d'entretiens approfondis auprès des responsables de service d'aide et auprès de personnes sans-domicile. Gérard Mauger traitera des entretiens s'adressant aux jeunes. Nous avons également constitué une base bibliographique, nous avons fait des tests de questionnement pour repérer les situations marginales par rapport au logement ordinaire dans des nomenclatures adaptées. Vous trouverez dans le dossier une liste des différents travaux réalisés, ainsi que quelques textes publiés. Quant aux travaux en cours et en projet, nous vous en dirons quelques mots en conclusion.

1.2) LES DIFFICULTES METHODOLOGIQUES

Mon deuxième point concerne les difficultés méthodologiques de ces enquêtes auprès des sans-domicile et la façon dont nous avons essayé de les résoudre.

Lorsqu'on veut faire des enquêtes auprès des sans-domicile, plusieurs types de difficultés peuvent se présenter.

D'une part, il y a des difficultés de définition. Dans une enquête statistique, il faut que le champ soit parfaitement défini. Or la définition des personnes que l'on peut qualifier de sans-domicile n'est pas évidente, et a fait l'objet de nombreuses discussions au sein du groupe de travail du CNIS. On peut décider qu'on considère comme sans-domicile, non seulement les personnes dormant dans l'espace public, et dans les centres d'hébergement, comme nous l'avons fait, mais aussi, des personnes qui habitent chez des amis ou des parents, des personnes qui habitent en squat, des personnes vivant dans un habitat précaire ou insalubre. On peut donc définir de plusieurs façons cette catégorie de personnes « sans-domicile » ; toutes ces définitions sont légitimes, à condition d'explicitier à chaque fois de qui on parle.

Ensuite, contrairement à ce qui se passe pour la plupart des enquêtes statistiques, on ne dispose pas de base de sondage. En général, pour réaliser une enquête statistique, on tire au hasard un certain nombre de personnes ou de logements dans une liste exhaustive, qui peut être une liste d'adresses ou un fichier administratif (lorsqu'on enquête auprès de bénéficiaires de mesures de politique sociale, par exemple). Prenons le cas d'une enquête sur les bénéficiaires du RMI : on va tirer dans une liste de bénéficiaires de cette prestation, liste établie à partir des données des Caisses d'Allocations Familiales. En ce qui concerne les personnes sans-domicile, il n'y a pas une telle base de sondage puisque bien évidemment il n'y a pas de liste de logements, et qu'il n'y a pas non plus de liste de personnes sans-domicile. Il y a bien un fichier en préfecture mais qui ne correspond pas à la définition que nous employons pour nos enquêtes.

Par ailleurs, on pourrait se dire qu'on va réaliser des enquêtes par quotas, c'est-à-dire qui respectent à peu près les proportions d'hommes, de femmes, de tranches d'âges et de toute autre variable dont on pense qu'elle est pertinente pour comprendre le phénomène. Le problème c'est que, quand on n'a pas de connaissance a priori de la population, on ne sait pas

quelle est la proportion d'hommes et de femmes, pour ne prendre que ce critère, à prendre en compte pour établir les quotas. Cette proportion, pour continuer sur cet exemple, est extrêmement différente de cinquante/cinquante, comme l'ont montré les premiers résultats de nos travaux. On ne peut pas faire d'hypothèse d'emblée là-dessus.

Par ailleurs il y a des problèmes de terrain : les personnes concernées sont à la fois peu visibles, parce qu'elles se dissimulent pour des raisons de sécurité, mais aussi parce qu'une bonne partie de ces personnes n'a pas une apparence physique qui va les distinguer des autres, et elles sont très mobiles dans l'espace public. Ces enquêtes présentent également de nombreuses difficultés éthiques, Jean-Marie Firdion y reviendra tout à l'heure, parce qu'on doit contacter des personnes tout en respectant leur espace privé, alors qu'il leur en reste extrêmement peu. Il faut aussi nouer de nombreuses relations avec les responsables, les travailleurs sociaux et les bénévoles.

Il y a également un autre problème de méthode qui est de savoir si on s'intéresse au phénomène sur une période longue, ou à une date donnée ou sur une courte période de l'ordre d'une semaine, ce qui n'est pas du tout la même chose, et qui donne des résultats différents en terme de structure de la population.

Je vais revenir plus en détail sur deux ou trois points.

Situation de logement une nuit donnée

- **Maison ou appartement ou chambre indépendante**
 - Propriétaire ou locataire
 - Logé gratuitement
 - Hébergé par un particulier
 - Résident, sous-locataire ou hébergé par un organisme d'aide*
 - Sans titre (squat)
- **Chambre d'hôtel**
 - Payée par ego
 - Payée par un organisme d'aide*
 - Sans titre (hébergé)
- **Foyer ou centre d'hébergement s'adressant aux personnes sans-domicile**
- **Foyer ou centre d'hébergement destinés à d'autres situations** (travailleurs, personnes dépendantes...)
 - Résident ou sous-locataire "ordinaire"
 - Résident, sous-locataire ou hébergé par un organisme d'aide*
- **Autres collectivités** (hôpitaux, prisons, casernes...)
- **Logements mobiles** (caravanes, péniches...)
- **Logements ou hébergements de fortune** (caravane non mobile, entrepôt, parties communes d'un immeuble, cabane...)
 - On peut distinguer selon la possession de l'abri, la possibilité de laisser ses affaires...
- **Espace public**

Note : les parties en italique marquent les situations parfaitement couvertes par nos enquêtes. Les personnes occupant les autres situations sont susceptibles d'être enquêtées dans la mesure où elles font appel à des distributions gratuites de repas.

En ce qui concerne la multiplicité des définitions possibles, nous nous limiterons à une définition portant sur le type de logement : je précise ce point puisque dans certains pays comme aux Pays-Bas, jusqu'à une date récente, la définition de la personne sans-domicile intégrait également une notion de rupture du lien social. Donc, si on se limite à la situation par rapport au logement, nous avons ici une nomenclature qui vaut pour l'ensemble des situations, que la personne soit logée ou non. Il y a des situations qui ont été, à certains moments, considérées par certains auteurs comme correspondant à une situation de sans-domicile, qu'il s'agisse de personnes mal logées, ou de personnes en logement non autonome. La ligne en gras désigne l'aspect physique du lieu, et ce qui est dessous désigne une indication sur le statut. Cette nomenclature croise donc l'aspect physique et le statut du logement. Je vous renvoie à l'article de François Clanché dans le volume n°30 de *Sociétés Contemporaines*, où il explique comment faire entrer la situation de logement des sans-domicile parmi des nomenclatures s'adressant à l'ensemble de la population, en considérant l'aspect physique du logement, le statut d'occupation, la précarité et les éléments de confort

Vous pouvez constater que, pour un même aspect physique, maison, appartement ou chambre indépendante, vous avez plusieurs statuts possibles. Ainsi, il est possible d'inclure dans la catégorie de sans-domicile, des situations de personnes hébergées par des particuliers, résidentes sous-locataires ou hébergées par des organismes d'aide au logement dans des maisons, des appartements ou des hôtels. On pourra distinguer également les dortoirs en centre d'hébergement d'urgence de ceux en centre d'hébergement de longue durée. On peut également être occupant sans titre de son appartement ou autrement dit en « squat ». On voit qu'il y a une multiplicité de situations de logement auxquelles on peut accorder la dénomination de sans logement ou de mal logé.

Dans nos enquêtes, nous avons pris une définition restreinte : personne dormant dans l'espace public, dormant dans les centres d'hébergement ou autre type de résidences attribuées par des organismes d'aide divers, et nous avons cherché à atteindre ces populations à travers les services d'aide en enquêtant auprès des utilisateurs de ces services.

En ce qui concerne l'absence de connaissances a priori de la population, qui nous empêche de construire un échantillon par quota, on dispose tout de même de quelques éléments : tout d'abord, les données du recensement, qui sont convenables en ce qui concerne les centres d'hébergement, tout du moins pour la version de 1999. Pour la version antérieure les centres d'hébergement pour sans-domicile n'étaient pas distingués d'un certain nombre d'autres logements collectifs, donc on ne pouvait pas les reconnaître.

De plus la partie « rue » du recensement ne peut pas toucher toutes les personnes dormant dans la rue, en raison, en partie de l'aspect physique des sans-domicile, qui n'est pas toujours repérable. Enfin, les sans-domicile peuvent être recensés deux fois, dans les centres d'hébergement et dans la rue, d'autant plus que ces deux opérations n'ont pas lieu le même jour. On a donc des risques d'omissions mais aussi de doubles comptes.

On dispose ensuite des données du ministère des affaires sociales, qui portent sur les centres hébergeant les adultes et les familles en difficulté, et sont des données très intéressantes, mais qui ne touchent qu'une partie des personnes (notamment les personnes hébergées en structures non pérennes n'y figurent pas).

On dispose également des statistiques des associations et administrations locales, qui donnent des renseignements importants pour des types d'hébergement ou des aires

géographiques précis, mais dont l'agrégation est difficile parce que les nomenclatures varient d'un lieu à l'autre et que les personnes sont mobiles d'un service d'aide à l'autre. Un des objectifs d'enquêtes comme la nôtre est d'estimer ces recouvrements ; en effet on ne peut pas additionner les statistiques d'un service d'aide puisque les gens en utilisent plusieurs.

**Variation de la structure de la population d'un centre
selon la durée de la période concernée**

Durée	1er lit	2ème lit	3ème lit	4ème lit	5ème lit	Bilan		
						1F 4H 20% de F	2F 6H 25% de F	4F 8H 33% de F
1 ^{er} trimestre	H1	H2	H3	H5	F1			
2 ^{ème} trimestre			H4	H6	F2			
3 ^{ème} trimestre			H3	H7	F3			
4 ^{ème} trimestre			H4	H8	F4			

Lecture : un centre est occupé à un moment donné par une femme et quatre hommes. Chacun y reste entre un et quatre trimestres, avec des retours possibles. Selon la durée de la période considérée, la proportion de femmes varie de une sur cinq à une sur trois personnes (différentes).

Cette figure montre que, selon qu'on enquête à une date donnée ou sur une période donnée, on peut trouver des différences importantes de structure. Je commente les colonnes verticales, qui représentent des lits. J'ai fait l'hypothèse qu'on était dans un centre d'hébergement très petit, il y a cinq lits, et on regarde l'occupation de ce centre sur quatre trimestres. H1 est un homme qui est resté un an dans le centre, et a occupé le même lit pendant quatre trimestres. H2 est dans le même cas. H3 est un homme qui a été hébergé pendant un trimestre puis a retrouvé une autre forme d'hébergement pendant un trimestre : logement personnel, chez des amis, à l'hôpital..., puis il est revenu pendant un trimestre, ensuite il est sorti à nouveau pendant un trimestre. H4 est dans la même situation. H3 et H4 sont des gens qui alternent des périodes dans le centre et des périodes où ils retrouvent un logement, ou en tout cas, sortent du champ des personnes sans-domicile, tel que nous l'avons défini. H5, H6, H7 et H8 sont quatre hommes qui ont des courtes périodes dans le centre et qui retrouvent ensuite un logement. F1, F2, F3 et F4, sont quatre femmes qui ont de même connu chacune une courte période d'un trimestre sans logement. Si vous regardez ce qui se passe sur un seul trimestre, ou à un moment donné, vous avez quatre hommes et une femme. Cela fait une proportion de femmes de 20%.

Maintenant si vous regardez l'ensemble des hommes et des femmes qui sont passés dans ce centre sur une période d'un an, vous avez quatre femmes et huit hommes, cela fait alors un tiers de femmes. Selon que vous faites des enquêtes sur une durée relativement courte, sur des personnes qui ont occupé des lits pendant un trimestre ou sur l'ensemble des personnes qui à un moment donné de l'année sont passées par le centre, vous aurez une proportion de femmes qui ira de un cinquième à un tiers. C'est pour cela que lorsqu'on fait une enquête, il faut être très au clair sur le fait qu'on travaille sur une courte durée, ou sur une longue durée, parce que cela change considérablement les résultats, sur les effectifs mais aussi sur la structure de la population, et ensuite on a un peu de mal à comparer les résultats d'une enquête à l'autre. Nos enquêtes permettent de donner des estimations pour un jour moyen ou pour une semaine moyenne de notre période d'enquête.

En revanche, si on veut travailler sur la durée il faut employer d'autres méthodes. Il y a trois types de méthodes que nous n'avons pas encore employées, mais qui ont été réalisées dans quelques lieux en France et aux Etats-Unis.

Tout d'abord les méthodes de panel, comme on en réalise auprès de ménages logés. Il s'agit d'enquêtes à passage répétés, pour lesquelles il faut retrouver les mêmes personnes sans-domicile, par exemple tous les deux mois, pendant une durée d'un an ; on les interroge alors sur ce qu'elles sont devenues entre temps. Est-ce qu'elles ont retrouvé un emploi, un logement ? La difficulté est alors de retrouver les personnes sans-domicile. Cela demande, en fait, de gros investissements en personnel, en temps et en moyens pour le service d'enquête et les enquêteurs.

Un deuxième système repose sur l'utilisation de fichiers de type administratif, par exemple les fichiers de centres d'hébergement ou d'autres services, où on rentre les données concernant les personnes à chaque fois qu'elles y font appel, ainsi qu'une sorte d'identifiant qui ressemble un peu au numéro de sécurité sociale, qui permet de préserver l'anonymat, mais qui en même temps est unique pour chaque personne. Si cette personne va se présenter ailleurs elle sera identifiée par le même identifiant, de façon automatique. Ainsi, tout en respectant l'anonymat, quand on met tous les fichiers ensemble cela permet de reconnaître les doubles comptes, et donc de savoir quand les personnes ont fait appel pour la première fois à un service d'hébergement, quand elles en sont sorties, revenues dans un autre centre etc. C'est un travail qui a été fait aux Etats-Unis sur les villes de Washington et Philadelphie, et qui se généralise actuellement à plus grande échelle. Ce procédé est assez lourd pour les gestionnaires des services et les gestionnaires des centres, et il faut que ce soit contrôlé parce que cela pose des problèmes de confidentialité, en particulier selon le type de renseignements que l'on met dans ces fichiers. Si c'est juste l'âge et le sexe, cela ne pose guère de difficulté, mais si on commence à rentrer des informations sur les périodes de prison, les maladies, cela peut vraiment poser des problèmes.

Enfin, il y a une troisième méthode, mais qui permet d'aller moins loin dans ce type de connaissances. Quand on fait une enquête générale auprès de ménages disposant d'un logement, on peut poser une question sur l'existence éventuelle, dans le passé des personnes, d'une période de mauvais logement, de logement non autonome, ou même sans-domicile. Ces questions ont été posées aux Etats-Unis : par exemple on demandait à des ménages logés s'il leur était arrivé de dormir dans la rue.

Ces enquêtes sur de plus longues durées figurent dans nos projets en cours, même si nous n'envisageons pas tout de suite de réaliser nous-mêmes les enquêtes. En tout cas, nous réalisons un bilan méthodologique et éthique de ces méthodes, telles qu'elles sont employées dans divers endroits.

1.3) LA METHODE D'ENQUETE DE L'INED

C'est une méthode qui a été reprise de travaux américains et que nous avons adaptée au cas français. Elle est très proche de celle qu'utilisera l'INSEE, pour son enquête de 2001, et également très proche de celle qui a été employée par l'*Urban Institute* dans la première enquête nationale américaine de 1987, et par le bureau du recensement américain dans l'enquête nationale de 1996. Donc c'est un type de méthode largement répandu aujourd'hui. Il s'agit d'une enquête qui se déroule sur une période de un ou deux mois, et qui, contrairement aux enquêtes où on doit interroger tout le monde dans la nuit, permet d'organiser les opérations de terrain et de proposer des questionnaires plus complets. Elle conduit à des résultats pour un jour moyen ou pour une semaine moyenne de la période d'enquête.

Lorsqu'on travaille sur une ville donnée, comme par exemple Paris intra-muros dans notre enquête pour les adultes, ou Paris et sa première couronne dans notre enquête auprès des plus jeunes, l'enquête se déroule en deux phases. On commence par établir une liste exhaustive de services s'adressant aux sans-domicile, qui constituera notre base de sondage. On peut limiter la liste de services : pour notre enquête auprès des adultes, nous nous sommes limités aux services d'hébergement et de distribution de nourriture ; pour l'enquête auprès des plus jeunes, qui sont un peu réticents à aller dans les services d'hébergement, nous avons ajouté certains centres d'accueil de jour, dans lesquels on peut trouver de quoi téléphoner, se laver... On pourrait rajouter d'autres services, comme des vestiaires, des centres de soins. Plus on rajoute de services, meilleure est la couverture de la population que l'on cherche à enquêter, mais d'autres problèmes surgissent : par la suite, quand on va enquêter les personnes, et établir les pondérations de chaque observation, il va falloir tenir compte de la multi-utilisation des services, ce qui est la difficulté méthodologique de ces enquêtes. Pour en tenir compte sur un jour moyen, il faut connaître toutes les utilisations des services des types choisis que la personne a pu faire dans cette journée.

Si on veut avoir des pondérations sur une semaine moyenne, il faut connaître toutes les utilisations de services des types choisis qu'elle a pu faire dans la semaine. Quand on demande à une personne où elle a dormi la veille, et où elle a mangé à midi, cela va à peu près ; mais quand on lui demande sur toute la semaine, où elle a mangé à midi, le soir, où elle a dormi, si elle est allée dans un vestiaire, ou dans un centre d'accueil, cela devient un peu difficile à poser, et très lassant pour la personne.

Il faut donc arriver à trouver un compromis de façon à ce que figurent suffisamment de services pour qu'il y ait une couverture raisonnable du champ, mais en même tant que l'interrogation sur leur usage ne lasse pas la personne enquêtée. Il faut bien voir qu'interroger sur une période plus longue, comme une semaine, cela permet de prendre en compte les utilisateurs irréguliers, ce qui est très important. Donc on a à faire des compromis avec des injonctions un peu contradictoires, en termes de couverture et de faisabilité.

La première étape consiste donc à construire la liste exhaustive des services, avec leurs capacités. Effectuer le tirage dans ces services constitue la deuxième étape, et dans la troisième étape, on se rend dans ces services et on effectue un tirage aléatoire des personnes.

Enfin on établit les pondérations dont j'ai parlé, qui tiennent compte des multi-utilisations. Si on veut faire une enquête nationale, et non plus sur une ville donnée, il y a une étape supplémentaire en amont, qui est de tirer les villes et agglomérations dans lesquelles on va travailler. Cela peut être un tirage avec une probabilité proportionnelle à leur taille, ou au nombre de services qu'elles accueillent, ou au nombre d'utilisateurs de ces services.

Les inconvénients de ce type de méthode, sont l'absence de données sur une période longue, comme une année. Comme je l'ai montré tout à l'heure, on peut produire uniquement des estimations pour un jour moyen ou pour une semaine moyenne. Il n'y a pas de prise en compte des effets saisonniers comme il pourrait y avoir soit si on faisait deux enquêtes, soit si on faisait une enquête sur une durée plus longue. Il y a une certaine sous-représentation de certaines catégories, qu'on peut pallier dans une certaine mesure. Il y a certains problèmes avec les personnes non francophones, car il faut prévoir de revenir avec des traducteurs, mais dans un service itinérant comme un point-soupe, on n'est pas sûr de retrouver la personne. Pour l'enquête auprès des jeunes sans-domicile ou en situation précaire, nous avons eu recours à des enquêteurs parlant les langues les plus fréquentes parmi les jeunes sans-domicile des pays de l'Est : le russe, le polonais, le roumain. D'autres langues se sont présentées, et dans ces cas-là on ne pouvait pas interroger ces personnes. On sait que sur certains sites certaines nationalités sont très représentées donc on peut emmener les enquêteurs parlant la langue correspondante, mais c'est très variable dans le temps, donc pas évident à gérer.

Ensuite, c'est une méthode qui fonctionne essentiellement en milieu urbain, et qui est mieux adaptée là où les services sont développés, que dans des endroits où les services font défaut. En revanche l'avantage est qu'on réalise ainsi un échantillon représentatif de personnes utilisant certains services un jour ou une semaine moyens. Comme on peut avoir une certaine durée de passation du questionnaire, puisque les enquêtes se déroulent dans des conditions assez bonnes, le questionnaire peut collecter des informations relativement détaillées, ce qui nous permet d'aller beaucoup plus loin qu'un dénombrement ou une estimation des effectifs.

Ayant traité des problèmes méthodologiques, je passe la parole à Jean-Marie Firdion pour évoquer les problèmes éthiques de ces enquêtes.

II - PROBLEMES ETHIQUES DES ENQUETES AUPRES DES SANS-DOMICILE

Comme Maryse Marpsat vous l'a dit, ces études ont été menées dans le cadre du CNIS, et c'est une chance puisque nous avons pu élaborer aussi bien, les protocoles que les questionnaires en collaboration étroite avec les associations et les organismes qui travaillent auprès des personnes sans-domicile.

Je vais aborder quelques problèmes éthiques, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de problèmes éthiques ou déontologiques dans les autres types d'enquêtes. Il y en a toujours.

D'une part nous nous sommes posé des questions un peu spécifiques avec les associations, et d'autre part, on nous a posé des questions sur cette enquête. C'est vrai que lorsqu'on fait une enquête auprès de populations très marginalisées par rapport aux normes d'une société, on se trouve à la limite quand même de la technique statistique. Beaucoup nous ont interrogés sur ce point.

Pourquoi utiliser une méthode statistique dans le cas d'une sous population aussi difficile à saisir et à observer, et qui se trouve dans des conditions difficiles de vie ?

Je crois qu'on avait dès le départ avec les associations une démarche assez volontariste qui était de dire : il faut que ces personnes puissent être étudiées comme les autres, suivant un principe d'égalité et d'équité sur ce point là qui était très fort. Ce n'est pas sans rappeler d'ailleurs ce que disait des sans-domicile américains : "I want to be counted", ou je veux être compté comme les autres (au cours du recensement de 1990). On est parti de cette idée là pour essayer de faire en sorte que les populations les plus à la marge de notre société puissent être étudiées statistiquement comme les autres. On ne veut pas les exclure par la statistique. C'est pour cette raison qu'on s'est penché sur les problèmes méthodologiques, dont Maryse Marpsat vous a parlé tout à l'heure, qui ne sont pas simples et nécessitent quelques compromis pour que cela puisse marcher sur le terrain.

On se trouvait, par notre démarche, en face de difficultés particulières puisqu'on allait devoir appliquer des méthodes qui habituellement s'adressent à des foyers logés, à des personnes qui n'ont pas de logement autonome. Un des premiers aspects est la prise de contact des personnes : dans le cas des personnes avec logement, le dispositif garantit à ces personnes la possibilité de refuser l'enquête. Comment faire en sorte que des personnes sans-domicile puissent claquer la porte au nez de l'enquêteur puisqu'elles n'ont pas de logement autonome ou qu'elles vivent dans l'espace public ?

Cela nécessitait une adaptation du protocole de contact des enquêteurs avec les enquêtés, de façon à ce que les enquêtés puissent refuser l'enquête tout aussi librement que s'ils étaient logés.

Deuxièmement, il y avait un problème de confidentialité, comment interroger dans un espace public ou dans un centre d'hébergement collectif une personne en préservant la confidentialité et l'anonymat de la personne ? Cela n'a pas été réalisé facilement, il a fallu prendre des précautions.

Dans le cas des centres de distribution de nourriture, par camionnette (les Camions du Cœur, l'Armée du Salut, le Secours Catholique), dans ce cas là, ça se fait en plein air, dans l'espace public. A Nation, République ou au Châtelet, les enquêteurs prenaient contact avec les enquêtés, qui étaient tirés au sort, et proposaient un entretien qui allait se dérouler dans un café voisin. Nous avons pris contact avec les gérants, afin que l'enquêteur puisse y emmener l'enquêté prendre un café ou une bière.

L'entretien pouvait s'y dérouler, à une heure où le café n'était pas trop fréquenté, de sorte que l'entretien pouvait se dérouler au fond de la salle tranquillement. Ce sont des conditions idéales, et ça n'a pas été toujours le cas, parce que pour certains groupes de populations sans-domicile, il était absolument hors de question de se séparer de leurs camarades.

Par conséquent certains entretiens se sont faits sur un banc, sur la place ou bien sur un bord de trottoir, mais avec le souci de se mettre à l'écart du groupe de personnes qui se restauraient par ailleurs, pour préserver la confidentialité des personnes.

Dans les centres d'hébergement nous nous sommes débrouillés pour que les enquêteurs puissent disposer d'une petite salle, ce qui demandait des négociations. Mais en règle générale, les gérants des centres d'accueil comprenaient nos préoccupations et s'évertuaient à nous trouver quelques locaux. Par exemple dans les wagons de la SNCF que gère le Secours Catholique (la voie 31), le gérant avait réussi à nous trouver dans ces wagons couchettes une petite salle des contrôleurs dans laquelle on pouvait faire passer l'entretien avec le sans-domicile (qui était hébergé là pour une durée de quinze jours), de façon à ce que cela puisse se faire à l'abri du regard du responsable du centre d'hébergement, ainsi que de celui des collègues hébergés. C'était une préoccupation qui nous a donné de nombreuses difficultés, car il n'était pas facile de trouver de la place dans ces centres ni dans l'espace public pour mener ces entretiens qui répondent à cette exigence de confidentialité.

Il y avait aussi ce problème d'autoriser la non-réponse, aux personnes hébergées dans les structures collectives. Les responsables de centres d'hébergement pouvaient induire fortement leurs hébergés à répondre, et les hébergés pouvaient ressentir le besoin de répondre à une enquête pour bien se faire voir du gérant de l'association. Il s'agissait d'avoir une prise de contact avec les hébergés hors de la présence de responsables de façon à lui laisser tout loisir de répondre oui, ou non à l'enquête.

Un autre problème, et je le passe brièvement car il y a un article dans la Revue Française des Affaires Sociales, qui se posait et qui nous a interrogés lorsqu'on parlait avec les associations, c'est finalement de savoir si les personnes interrogées ne se sentaient pas en état d'infériorité vis à vis d'un interlocuteur, enquêteur ou enquêtrice. Ne sont-elles pas des personnes qui ont intériorisé un statut de disqualification sociale, et qui sont beaucoup plus susceptibles que d'autres de souffrir de violences symboliques lors d'un entretien d'enquête standardisé tel que le nôtre ?

N'y a-t-il pas finalement une forme de mise en péril de l'autre, qui est moins armé qu'une autre personne pour subir un tel entretien ? C'est à dire que la personne sans-domicile pourrait avoir une variété moins grande de « rôles » à sa disposition pour faire bonne figure à des questions qui portent sur sa biographie, familiale, professionnelle ou résidentielle bien souvent marquée par l'échec. Ce qui est apparu, c'est que beaucoup de personnes en état de précarité, n'arrêtent pas de raconter leur vie, aux travailleurs sociaux, aux différents intervenants pour bénéficier de telle ou telle prestation, donc ce n'est pas quelque chose de très nouveau.

Deuxièmement ce sont des personnes qui vivent dans des conditions difficiles, dangereuses, et qui ont l'habitude de se défendre, ce ne sont pas des personnes qui vont hésiter à vous envoyer balader à partir du moment où l'enquêteur a bien montré qu'il n'y avait pas d'utilité sociale, directe et immédiate, à cet entretien qui n'est pas relié au fait de pouvoir être hébergé ou restauré. A la suite de discussions avec des membres d'association et d'organismes d'aide, cette crainte s'est dissipée, et les enquêtes que nous avons faites ont confirmé ce point.

Par contre un autre problème est apparu, et sur lequel il a fallu être vigilant c'est que le fait de faire passer des entretiens à certaines personnes pouvait les priver de certaines ressources. Lorsque vous êtes sur un point soupe et que vous faites passer un entretien, pendant cette période de l'entretien (qui pouvait durer quarante minutes) cette personne ne va pas pouvoir faire la queue pour se restaurer, il fallait donc prendre des précautions pour que la personne puisse faire la queue quand il le fallait, pour chercher sa nourriture.

La formation des enquêteurs a été assez difficile, et a nécessité un temps un peu plus long que d'habitude pour qu'ils s'imprègnent de toutes ces difficultés et problèmes spécifiques. Il a aussi fallu prendre en compte, du côté des enquêteurs, « le poids du malheur des autres ». Ils se trouvaient en face de biographies de personnes un petit peu difficiles à entendre parfois. Succession d'échecs ou de conditions de vie difficiles. On a alors organisé un point de rencontre chaque semaine avec les enquêteurs et enquêtrices à l'INED pour qu'ils puissent partager avec nous leurs difficultés, leurs émotions, ressenties au cours des entretiens, pour qu'ils ne soient pas seuls à vivre ces difficultés, puisqu'en parlant ça soulage un peu. Il y avait tout de même un suivi important pour que les enquêtes vivent positivement ces entretiens et que les directives de collecte soient respectées. Mais, il y avait aussi quelque chose de positif. Les personnes enquêtées ont remercié à plusieurs reprises les enquêteurs, et enquêtrices. Le fait que ces entretiens soient standardisés, donc toutes les personnes allaient raconter la même chose, cela leur permettait également de sortir de leur quotidien, de prendre du recul par rapport à la vie et d'avoir l'impression d'être utile à quelque chose. Cette utilité sociale revenait sans arrêt dans leur conclusion : « Mon histoire va servir à quelque chose » et ça c'était très fort. C'est une manière de rendre de la dignité aux gens. Ces personnes n'étaient plus considérées par leur situation de sans-domicile, mais dans leur trajectoire humaine, avec des moments heureux et des moments malheureux, qui étaient retracés à travers un questionnaire rétrospectif. On ne prenait pas en compte que leur présent qui pouvait être négatif mais aussi leur vie, en partie.

Pour conclure l'entretien, il nous semblait un peu difficile de quitter l'enquêté par un « au revoir » et un « merci », et de laisser les personnes en grande difficulté. On a donc réfléchi à ce que l'on pouvait leur donner. Les Américains donnent des dollars, aux sans-domicile, comme pour la plupart des autres enquêtes. Si on restait fidèle à notre principe de faire avec eux comme dans les enquêtes statistiques auprès de la population générale il n'était pas question de leur donner de l'argent, sinon on aurait eu un traitement particulier. Par contre,

Jean-Marie FIRDION

c'est vrai que dans des enquêtes un petit peu difficiles, qui exigeaient beaucoup de l'enquêté, il est d'usage que l'institut de sondage fasse un cadeau, à la fin. Nous en avons discuté avec les associations, et c'est si je me rappelle bien, Pédro Meca, " Les Compagnons de la Nuit", qui a suggéré une carte téléphonique, pour l'enquête de 1995. C'est ce que nous avons adopté comme signe de dédommagement du temps passé, la carte téléphonique leur permettant de contacter leur famille, ou d'être utilisée pour leurs démarches administratives, pour la recherche d'emploi, ou comme objet de troc entre eux. Pour les jeunes que nous avons interrogés en 1998, nous donnions une place de cinéma, UGC, gratuite qui permettait à ces jeunes d'aller dans ces salles voir un film de leur choix, donc de se distraire.

Je vous remercie.

III - CARACTERISTIQUES GENERALES DES PERSONNES SANS-DOMICILE A PARIS

Maryse Marpsat

Maintenant que nous vous avons exposé les problèmes méthodologiques et éthiques que nous avons essayé de résoudre pour réaliser ce type d'enquête, nous allons vous donner quelques résultats.

Jean-Marie va parler des résultats de l'enquête 1995 sur les sans-domicile de dix-huit ans et plus. Et pour finir je vous donnerai quelques résultats sur l'enquête auprès des plus jeunes.

Jean-Marie Firdion

Dans cette enquête de 1995, nous avons une population utilisatrice des services d'aide aux sans-domicile, Paris intra-muros, de dix huit ans et plus. Parmi cette population nous avons trouvé 17% de femmes (estimation un jour moyen), la taille de l'échantillon prévue était de 600, en fait, nous avons 591 questionnaires complets que nous avons exploités. Ce qui fait que 17% sur 591, ça ne fait pas beaucoup de femmes. Par conséquent dans les tableaux, les résultats concernant les femmes doivent être pris avec des précautions car ce sont des estimations très larges. Ça confirme ce que nous avaient dit les associations, en ce qui concerne une forte proportion masculine. Pour les âges les plus jeunes, ce n'est plus tout à fait vrai, il y a davantage de femmes. Donc cette proportion tous âges confondus est à nuancer : pour les 16-24 ans, où les proportions garçons et filles sont plus proches, même si là encore la majorité est masculine.

Les tableaux que je vais vous présenter portent sur une population que je dis parfois un peu rapidement "sans-domicile", qui est une population hétérogène. Ce sont les grandes lignes que nous allons vous présenter, mais bien entendu lorsqu'on différencie, par classe d'âge, selon leur histoire, il y a beaucoup de variations qui peuvent intervenir.

Tableau 1. Répartition par sexe et âge des personnes sans-domicile à Paris

	Hommes (%)	Femmes (%)
18-24 ans	9	17
25-34 ans	24	38
35-44 ans	29	26
45-59 ans	32	17
60 ans ou plus	6	2
Total	100	100

Source : enquête INED, Paris, février-mars 1995.

Note : L'effectif des femmes sans-domicile dans l'enquête de l'INED étant très faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

Concernant la distribution par âge, on voit bien qu'il ne s'agit pas d'une pyramide des âges habituelle, et on s'en doutait un peu. Ce qui est intéressant, c'est de comparer les hommes sans-domicile et les hommes en logement ordinaire, à Paris, de même pour les femmes. Vous voyez d'une part qu'il y a un déséquilibre pour les hommes de la tranche d'âges de 35 à 50 ans. Il y a plus d'hommes sans-domicile, dans cette tranche d'âges. D'autre part, pour les femmes, il s'agit d'un déséquilibre au niveau des 25 et 44 ans. Il n'y a pas de similarité exacte entre les uns et les autres. Ça peut expliquer parfois des variations entre les caractéristiques des hommes et des femmes sans-domicile et la population avec logement.

Tableau 2. La vie avec les enfants

	Hommes	Femmes
N'ont pas d'enfants	59 %	34 %
Ont des enfants		
- <i>dont ils sont séparés</i>	38 %	27 %
- <i>avec lesquels ils vivent (pour au moins une partie)</i>	2 %	37 %
Refus, non-réponse	1 %	2 %
Total	100 %	100 %

Source : INED, enquête sur les sans-domicile à Paris, février-mars 1995.

Note : L'effectif des femmes sans-domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

Nous voyons dans le tableau 2 que près de 60% des hommes déclarent ne pas avoir d'enfants. Ces hommes, s'ils ont des enfants en sont séparés la plupart du temps. On remarque que, pour les 2/3, les femmes ont des enfants mais que 2/5 des femmes ne vivent pas avec. C'est une proportion importante. Fréquemment lorsque l'on parle avec des femmes qui ont vécu une période sans-domicile, avec leurs enfants, elles déclarent avoir toujours eu cette préoccupation de ne pas aller vers des structures d'assistance sociale, ou d'aide sociale, de peur qu'on leur enlève leur enfant. Et c'est véritablement un problème.

La comparaison de la population de personnes sans-domicile (ici de Paris) avec une population résidant en logement ordinaire (ici en région Ile-de-France) est souvent un problème que nous rencontrons lorsque l'on fait des études sur les sans-domicile. Bien entendu, il est intéressant d'avoir une estimation, par exemple 9% des personnes sans-domicile avaient à 16 ans un père agriculteur, mais si on ne peut pas la comparer à la situation en population générale, cela n'a pas grand intérêt.

Voici, dans le tableau 3, une comparaison avec les résultats de l'enquête Emploi de l'INSEE, qui a été corrigée en structure par âge, puisque vous avez vu que la structure est très particulière. On voit ainsi que la proportion des personnes dont le père était ouvrier, lorsque l'enquêté avait 16 ans, est plus élevée parmi les personnes sans-domicile (quel que soit le sexe) qu'en population logée, ce qui montre l'importance d'une origine sociale défavorisée parmi les personnes sans-domicile.

Tableau 3. Profession du père des enquêtés (%)

	« A 16 ans » Personnes sans-domicile à Paris (1) en %		« Au moment de l'arrêt des études » Personnes résidant en Ile de France (2) en %	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculteurs	9	7	8	6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	11	20	15	14
Professions intellectuelles supérieures	7	5	16	18
Professions intermédiaires	8	10	13	14
Employés	16	9	16	16
Ouvriers	49	49	32	31
	100	100	100	100

Champ : personnes indiquant la profession de leur père, mais 19 % des hommes sans-domicile et 21 % des femmes ne peuvent indiquer cette profession.

Sources : (1) enquête INED, Paris, février-mars 1995.

(2) INSEE, enquête Emploi, 1995, données corrigées de la structure par âge.

Note : L'effectif des femmes sans-domicile dans l'enquête de l'INED étant très faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

Pour l'étude du lieu de naissance, il nous a semblé particulièrement intéressant de mener une comparaison, avec les personnes résidant en Ile de France, non seulement à partir des résultats des enquêtes Emploi de l'INSEE, mais aussi en nous appuyant sur des données concernant des quartiers particuliers de la région parisienne, comme le quartier des Quatre Mille ou le quartier du Val d'Argent. Dans la mesure où on a parmi les sans-domicile, une surreprésentation des personnes défavorisées il nous semblait plus judicieux de les comparer à des quartiers défavorisés de la région parisienne.

Effectivement, on constate à la lecture du tableau 4 que des proximités apparaissent. On s'aperçoit, par exemple, que la proportion de personnes nées à l'étranger parmi les personnes sans-domicile, se situe entre celle estimée au quartier des Quatre Mille et celle estimée au quartier du Val d'Argent. Ça permet de relativiser les comparaisons qui pourraient faire apparaître des différences très fortes avec les personnes résidant en Ile-de-France. Si on compare avec des personnes vivant dans des quartiers défavorisés, les différences sont parfois moins importantes.

Tableau 4. Lieu de naissance

	Nés en Ile-de-France (en %)		Nés dans le reste de la France (en %)		Nés à l'étranger (en %)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Sans-domicile à Paris (1)	24	19	37	32	40	49
Personnes résidant en Ile- de-France (2)	45	47	33	33	22	20
Quartier des 4000 (3)	28	35	16	18	56	46
Quartier du Val-d'Argent (3)	39	47	25	28	35	25

Champ : 18 ans ou plus.

Sources : (1) INED, enquête sur les sans-domicile à Paris, février-mars 1995.

(2) INSEE, enquête sur l'emploi, mars 1995.

(3) INSEE, extensions locales de l'enquête *Conditions de vie* à certains quartiers de la Politique de la Ville, 1994-1995.

Notes : L'effectif des femmes sans-domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur. Ces données sont corrigées des effets de la structure par âge.

Tableau 5. Les diplômes (en %)

	Hommes	Femmes
Sans diplôme	40	42
Diplôme obtenu en France	43	39
<i>dont enseignement général</i>	16	11
<i>dont enseignement technique</i>	27	28
Diplôme obtenu à l'étranger	17	19
<i>dont enseignement général</i>	9	10
<i>dont enseignement technique</i>	8	9

Source : INED, enquête sur les sans-domicile à Paris, février-mars 1995.

Note : L'effectif des femmes sans-domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

Tableau 5'. Le niveau des diplômes (en %)

	Hommes	Femmes
Sans diplôme	40	42
Diplôme inférieur au bac	40	40
Diplôme supérieur ou égal au bac	17	17
Autres diplômes (niveau difficile à classer)	2	1

Source : INED, enquête sur les sans-domicile à Paris, février-mars 1995.

Note : L'effectif des femmes sans-domicile dans l'enquête de l'INED étant faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

Une caractéristique importante des personnes sans-domicile concerne le bagage scolaire (voir tableau 5). Le diplôme est un élément important quand on veut s'insérer dans le monde du travail. Or 40% des hommes sans-domicile n'ont aucun diplôme, même de niveau inférieur au baccalauréat. Parmi les 60% des hommes qui disposent d'un diplôme, 1/4 l'ont obtenu, à l'étranger. Il n'est pas évident alors de le faire reconnaître en France, d'autant plus qu'il s'agit surtout de diplômes inférieurs au bac. Voilà une difficulté supplémentaire quant à l'insertion de ces personnes sur le marché du travail.

Il est fréquent de se demander pourquoi ces personnes se trouvent sans logement. On a essayé de connaître ces raisons dans les entretiens (voir tableau 6). Ce qui m'apparaît très clairement, c'est qu'il faut faire son deuil d'une cause simple à l'errance ou à la perte de logement. C'est illusoire de penser cerner la causalité d'un processus en s'arrêtant à un événement. Les raisons familiales de séparation, et de mésentente sont une bonne indication, mais il a pu y avoir d'autres causes qui ont déclenché cette mésentente. Le chômage, le stress économique, la dépression, l'alcoolisme, la violence peuvent être soit antérieurs, soit concomitants, soit postérieurs.

Il est intéressant de voir la part importante des raisons financières, des raisons liées à l'expulsion et la destruction du bâtiment, et puis des aléas de la vie, l'hospitalisation, l'incarcération, le changement de ville. On a pu constater par ailleurs qu'une partie des personnes qui se trouvent sans-domicile ont occupé des emplois qui nécessitaient des changements de ville fréquents, soit en suivant des chantiers, soit des professions de militaires, avec des changements d'internement, soit une profession de routier, logées par l'employeur ou logées en hôtel, et ce sont des personnes qui semblent ne pas avoir pu prendre racine quelque part et qui n'ont pas pu bénéficier de solidarité de voisinage.

Tableau 6. Pourquoi avez-vous quitté ce logement dernier logement de plus de trois mois en propriété ou en location (1)

	Hommes	Femmes
Raisons familiales ou d'entente : séparation, décès...	35	62
dont séparation du couple	26	59
Raisons financières : problèmes de paiement, perte d'emploi, perte d'allocation	37	16
Expulsion, destruction du bâtiment	16	14
Autres raisons (dont hospitalisation, prison, changement de ville	17	15

Note : Plusieurs réponses étant possibles le total ne fait pas 100.

(1) dont logement de fonction ; squats exclus.

Champ : personnes ayant été propriétaires ou locataires.

Source : enquête INED, Paris, février-mars 1995.

Lorsque l'on considère les sources de revenus (tableau 7), on remarque tout d'abord l'importance des transferts sociaux : le RMI pour les hommes.

Mais on voit également une part, qui est non négligeable, due au travail. Les personnes qui travaillent auprès des sans-domicile le savent bien, il y a une partie qui continuent de travailler. Ce sont des travaux qui peuvent être liés à la structure d'hébergement, pour le nettoyage, le blanchissage, la restauration par exemple. Mais ce sont également des petits travaux à l'extérieur. Il n'est pas rare de voir dans un centre d'hébergement d'urgence des gens réveillés à 7 h du matin pour aller travailler.

La part des dons est peut-être plus importante chez les hommes parce qu'ils vivent davantage dans la rue. C'est un peu la répartition traditionnelle, entre les hommes et les femmes, mais il y a aussi une part de vie dans la rue qui peut faciliter l'obtention de dons par la manche. Il faut dire qu'il y a aussi des petits travaux dans la rue, que font les personnes sans-domicile, comme la récupération d'objets, et la revente de ceux-ci.

Tableau7. Ressources et ressources principales

	Hommes		Femmes	
	Ressource citée ¹ (n=469)	Ressource principale. (n=442)	Ressource citée.(n=73)	Ressource principale (n=63)
Travail²	31 %	24 %	42 %	34 %
<i>dont emploi régulier</i>	21 %	17 %	38 %	32 %
Transferts³ sociaux	53 %	49 %	52 %	49 %
<i>dont allocations chômage</i>	11 %	11 %	9 %	5 %
<i>dont RMI</i>	32 %	28 %	18 %	17 %
<i>dont allocations familiales, complément familial...</i>	-	-	30 %	21 %
Dons⁴	20 %	14 %	15 %	10 %
Autres ressources⁵	5 %	4 %	10 %	5%
Aucune ressource	8 %	9 %	-	-
Total⁶		100 %		100 %
% de non -réponses (refus, NSP, quest. interrompu)	3	8	3	15

Source : enquête INED, Paris, février-mars 1995.

Note : L'effectif des femmes sans-domicile dans l'enquête de l'INED étant très faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

Une autre différence entre les hommes et les femmes est le mode d'utilisation des centres de longue durée : les femmes y ont davantage recours que les hommes. Mais cela correspond aussi à des habitudes et des modes de prise en charge spécifiques, et à des types de structure différents pour les hommes et les femmes, or un hébergement de longue durée facilite la prise en charge des problèmes de santé. Or un hébergement de longue durée facilite la prise en charge des problèmes de santé.

1 Pour les hommes comme pour les femmes, plusieurs réponses étant possibles, le total ne fait pas 100.

2 Travail : emploi régulier, travail irrégulier, vente d'objets.

3 Transferts sociaux : retraites et rentes diverses, indemnités journalières, allocations chômage, RMI, AAH, allocations familiales, complément familial...(une personne percevant une pension alimentaire a été ajoutée ici).

4 Dons : « dons dans la rue », manche, dons d'une association, de parents ou d'amis.

5 Autres ressources : économies personnelles, autres ressources, dont quelques cas de RMI ou autre revenu perçu par le conjoint.

6 Les pourcentages ont été calculés sur l'ensemble des personnes ayant répondu. Deux personnes seulement n'ont pas voulu répondre à la question sur les ressources (un homme et une femme) ; 14 hommes (et aucune femme) avaient interrompu le questionnaire bien avant la question sur les ressources, située vers la fin ; pour 27 hommes et dix femmes la ressource principale n'est pas connue, alors que différentes ressources sont évoquées.

L'accès aux soins (voir [tableau 8](#)), et donc la santé, constitue un problème important pour les personnes en grande précarité : pouvoir bénéficier de la gratuité des médicaments est extrêmement important. Le recours à un dispensaire ou l'utilisation de la carte Paris Santé sont des réponses possibles à ce problème. Mais on constate, pour les hommes, que 18% n'ont pas du tout de couverture maladie. Il y a aussi le cas de personnes qui ont une carte de sécurité sociale qui n'est pas à jour, une carte Paris Santé périmée ou en cours de demande (10%) ce qui n'est pas non plus négligeable. Il faut voir que pour des personnes dans les situations les plus précaires, les plus difficiles, la santé passera après les problèmes de logement et de restauration. C'est vrai que des associations mettent en route des dossiers pour qu'une personne sans-domicile puisse bénéficier d'une carte Paris Santé, mais les démarches sont longues et nécessitent des déplacements, or si la personne est avant tout à la recherche de logement, et d'un mode d'hébergement lui assurant sécurité et confort, cela passera avant ces démarches.

Tableau 8. Accès aux soins (en %)

	Hommes	Femmes
Carte d'assurance-maladie ou carte Paris-Santé à jour	67	78
(sinon) AMG, avec ou sans feuillets	5	11
(sinon) Carte d'assurance-maladie périmée, ou carte Paris-Santé périmée, ou en cours de demande	10	-
Pas de couverture-maladie	18	11

Source : enquête INED, Paris, février-mars 1995.

Note : L'effectif des femmes sans-domicile dans l'enquête de l'INED étant très faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

On a demandé quel était le dernier logement dans lequel la personne avait résidé pendant au moins trois mois et qui ne soit pas en squat ([tableau 9](#)). On s'aperçoit que la grande majorité des personnes était locataire ou propriétaire. Mais on a des propriétaires qui ont été expulsés parce qu'ils étaient en acquisition de logement et qu'ils n'ont pas pu payer leurs traites. Il y a aussi 12% de personnes qui ont toujours connu un mode de logement précaire, qui n'ont en d'autres termes jamais connu de logement ordinaire, au sens de l'INSEE et 18% qui n'ont été au cours de leur vie qu'hébergés, chez des amis, chez des copines, etc....

Tableau 9. Dernier logement d'au moins trois mois qui ne soit pas un squat (en %)

	Hommes	Femmes
Hébergé, et auparavant propriétaire ou locataire (1)	10	9
Hébergé seulement	18	19
Propriétaire ou locataire (1)	60	56
Toujours des logements précaires	12	16
Total	100	100

(1) dont logement de fonction ; squats exclus.

Source : enquête INED, Paris, février-mars 1995.

Note : L'effectif des femmes sans-domicile dans l'enquête de l'INED étant très faible, ces résultats ne constituent qu'un ordre de grandeur.

Tableau 10. Placement durant l'enfance (placement en famille d'accueil, en institution spécialisée, mais aussi logement en foyer ou autre collectivité)

Etude	Année de collecte	Lieu d'enquête	Effectif de l'échantillon	Personnes ayant connu un placement en dehors de la famille biologique
Sosin <i>et al.</i> (1990)	1985	Minneapolis	338	39%
Susser <i>et al.</i> (1993) ^a	1987	New York City	223	23%
Koegel <i>et al.</i> (1995)	1991	Los Angeles County	1563	25%
Bassuk <i>et al.</i> (1997) ^b	1992	Worcester (Mass.)	220	20%
Marpsat, Firdion (1996) ^c	1995	Paris <i>intra muros</i>	591	16%
<i>idem</i> concernant uniquement le placement institutionnel ^d à 16 ans				10%

^a : ne concerne que des hommes sans-domicile.

^b : ne concerne que des mères célibataires (*female headed homeless*).

^c : personnes logées « hors de la famille » à 16 ans.

^d : personnes logées en familles d'accueil, foyers de la DDASS et institutions spécialisées à 16 ans.

Il y a de plus ce que l'on appelle les « System Kids » aux Etats-Unis : ce sont des enfants ou des adolescents qui ont été placés étant mineurs (voir tableau 10). Ils sortent de cette prise en charge à 18 ou 21 ans. Certains n'ont jamais trouvé de logement ordinaire. Ils ont été hébergés à droite à gauche et sont dans cette catégorie de logement ou d'hébergement précaire. C'est un problème que l'on retrouve aux Etats-Unis ou en Angleterre, où il y a aussi une prise en charge institutionnelle des jeunes orphelins ou qui sont placés en collectivité ou dans des familles d'accueil pour des mesures d'éloignement de leur famille. On constate également l'importance de ce phénomène dans le cas français. On constate également l'importance de ce phénomène dans le cas français.

Je vous remercie

Etudes citées dans l'exposé :

- Bassuk E.L., Buckner J., Weinberg L., Browne A., Bassuk S., Dawson R., Perloff J. 1997 « Homelessness in Female-Headed Families: Childhood and Adult Risk and Protective Factors », *American Journal of Public Health*, 87:241-248.
- Koegel P., Melamid E., Burnam A. 1995 « Childhood Risk Factors for Homelessness among Homeless Adults », *American Journal of Public Health*, vol. 85, n°12.
- Sosin M., Piliavin J., Westerfelt H. 1990 « Toward a Longitudinal Analysis of Homelessness », *Journal of Social Issues*, 46(4):157-174.
- Susser E., Moore R., Link B. 1993 « Risk Factors for Homelessness », *American Journal of Epidemiology*, 15(2):546-556.

IV - L'ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES DE 16 À 24 ANS SANS-DOMICILE OU EN SITUATION PRÉCAIRE PARIS ET PREMIÈRE COURONNE

Je vais maintenant vous présenter des résultats inédits. Ce sont des résultats provisoires, puisque le fichier fait encore l'objet de corrections ; vous les trouverez donc peut-être publiés plus tard avec des chiffres légèrement différents de ceux que vous allez voir maintenant.

Il s'agit de l'enquête de 1998 qui portait sur les jeunes de 18 à 24 ans, utilisateurs de services de restauration, d'hébergement et d'accueil destinés aux sans-domicile. Comme nous l'avons vu précédemment, nous avons également enquêté des jeunes logés par des associations venant en aide aux personnes ayant connu des ruptures familiales, professionnelles ou de formation, mais qu'on ne peut pas vraiment considérer comme sans-domicile au sens restreint, comme nous l'avons défini pour l'enquête de 1995, puisque les associations les ont hébergés dans des centres de longue durée, qui ne sont pas vraiment des centres d'hébergement destinés aux sans-domicile. Il s'agit souvent de FJT, qui sont utilisés de cette façon, y compris pour héberger des jeunes au chômage.

4.1) DES POINTS COMMUNS MAIS DES TRAJECTOIRES VARIEES

Nous avons voulu consacrer une petite partie de l'échantillon à des jeunes dans ces situations frontières, relativement plus stables dans les collectivités qui les hébergent que ne peuvent l'être les situations des sans-domicile au sens restreint, qui vivent dans des centres de longue durée, dans des centres d'urgence ou dans la rue. Ce que nous donnons ici comme résultats n'est pas trié par type d'hébergement ou de type de situation de logement, c'est l'ensemble de ces jeunes sur lesquels nous avons enquêté. Nous avons employé la méthode statistique exposée précédemment, en faisant une liste exhaustive sur Paris et sa première couronne, des centres d'hébergement, d'accueil et de distribution de nourriture ; nous avons ensuite effectué un tirage de ces centres et sur chaque site sélectionné, un tirage aléatoire des personnes à interroger, en prenant en compte, lors de l'établissement des pondérations, la multiutilisation de ces services, pour avoir un échantillon et des résultats convenables. Ce que nous avons trouvé dans nos premiers résultats, réplique ce que l'on trouve aussi pour les plus âgés : ces jeunes, de 16 à 24 ans, présentent une grande diversité de trajectoires et de situations. On retrouve comme pour les plus âgés une origine sociale modeste, ainsi que beaucoup de jeunes qui ont quitté l'école sans diplôme, même si les associations, dans leur situation actuelle, les incitent à faire des formations qualifiantes. Leur parcours a été marqué plus ou moins tôt par des ruptures familiales ou des ruptures géographiques ou les deux ; ils ont donc des trajectoires qui sont à la fois variées et présentent des points communs. On y trouve à peu près toujours des **difficultés familiales**, plus ou moins marquées ou plus ou moins précoces, une **origine modeste** et une situation **d'échec scolaire**.

Pour les jeunes, contrairement aux plus âgés, le questionnaire comporte un tableau dans lequel on leur a demandé l'ensemble de leurs situations de logement, et de leurs situations d'emploi ou de formation à partir de 14 ans. On peut donc retracer leurs trajectoires de 14 ans jusqu'à l'âge qu'ils ont au moment de l'enquête, et même parfois avant 14 ans puisque on a relevé l'information lorsque les personnes souhaitaient s'exprimer à ce sujet. Certains de ces jeunes ont quitté leur famille assez tard et la question que l'on se pose est la suivante : si dans une situation économique plus favorable, ils avaient pu accéder à un emploi et à un logement autonome assez rapidement, se seraient-ils retrouvés dans cette situation ? Le risque pour les jeunes de se retrouver dans la rue n'est-il pas accentué par le fait que les parents sont eux-mêmes au chômage, qu'il leur est difficile d'avoir quelqu'un à charge tardivement. Chez les garçons, on voit des ruptures qui se produisent quand ils rentrent du service militaire ou pour un nombre plus faible de jeunes quand ils rentrent de prison, c'est-à-dire après une longue période de séparation. Le jeune retourne chez ses parents et les parents le poussent un peu dehors, vers un âge assez tardif ; on pourrait penser que dans une conjoncture plus favorable ces jeunes auraient pu trouver leur autonomie, sans passer par la rue.

Autre cas, celui des jeunes provenant de pays étrangers, par exemple des pays de l'Est. Ce sont des jeunes qui peuvent avoir des raisons économiques ou des raisons politiques de quitter leur pays. Leur situation familiale n'était pas nécessairement mauvaise, et ils peuvent d'ailleurs avoir le souhait de retrouver leurs parents.

On voit aussi pour d'autres jeunes des placements précoces, des fugues et des tentatives de suicide à répétition, donc des jeunes qui ont fait l'objet à la fois d'un encadrement ou d'une institutionnalisation assez précoce, et qui pour autant n'arrivent pas une solution qui leur convienne. Il s'agit donc de personnes avec des trajectoires très diverses dont il semble que les perspectives d'avenir soit également très diverses, pour autant qu'on puisse en juger avec une enquête qui porte sur un moment donné.

Je vais vous montrer quelques chiffres sur le croisement âge/sexe. Un premier résultat est la proportion globale de femmes : elle est de 37% pour cette enquête, alors que dans celle auprès des adultes, elle était de 17%. La différence peut être due en partie à l'élargissement du champ, puisque nous nous sommes rendus dans des foyers qui accueillent des jeunes en situation précaire, mais pas vraiment sans-domicile, parmi lesquels il y a davantage de femmes. Nous poursuivrons l'exploitation de l'enquête, sur des champs plus restreints, pour avoir des résultats sur un champ comparable à l'enquête précédente. Un autre résultat important est la distribution des jeunes enquêtés selon l'âge, qui est très différente pour chaque sexe : les femmes sont plus jeunes que les hommes. 70% des 16/18 ans sont des femmes, alors que seulement 19% des 22/24 ans sont des femmes. Ce résultat est en partie dû au choix des types d'hébergement enquêtés, puisque les filles sont plus nombreuses dans certains centres dépendant de l'aide sociale à l'enfance, qui s'adressent aux plus jeunes, les garçons sont plus nombreux dans les centres d'hébergement d'urgence et dans la rue. Ce phénomène se combine avec d'autres : par exemple, les jeunes qui viennent des pays de l'Est, entre autres, sont en général des émigrants économique-politiques, ils arrivent assez tard en France, ils sont dans la tranche d'âge la plus élevée, et sont quasiment tous de sexe masculin. Il est important pour la suite de garder en mémoire cette liaison entre âge et sexe, qui est très forte.

Un autre résultat concerne l'origine sociale, où on retrouve à peu près les mêmes résultats que pour les personnes plus âgées. Il s'agit de la profession des parents lorsque la personne interrogée avait 16 ans. Nous avons réalisé une comparaison avec les jeunes résidant en Ile de France, à l'aide de l'enquête Emploi de l'INSEE. On voit que les jeunes sans-domicile ou en situation précaire sont plus souvent d'origine modeste. Il faut prendre quelques précautions tout de même à l'interprétation, puisqu'il y a une assez forte proportion de jeunes d'origine étrangère, et qu'on utilise un critère d'origine socio-professionnelle qui n'a pas nécessairement le même sens d'un pays à l'autre. Ainsi on peut avoir un intitulé analogue qui recouvre des situations diverses en terme de revenu, de prestige, de statut, de stabilité de la profession, rendant difficiles les comparaisons. On trouve donc une proportion plus élevée de jeunes provenant de la classe ouvrière, également de professions indépendantes comme l'agriculture, l'artisanat, et le commerce. Quand on regarde de plus près ces professions indépendantes : agriculture, artisanat et commerce, on s'aperçoit que l'origine géographique joue un rôle, puisque 90% des pères de ces jeunes, qui étaient agriculteurs ou autres indépendants, sont nés à l'étranger ou dans les Dom-Tom.

On dispose en effet dans l'enquête du lieu de naissance des jeunes et du lieu de naissance de leurs parents. 56% des jeunes sont nés en métropole, 6% dans les dom-tom et à peu près 38% à l'étranger, principalement le continent africain et les pays de l'Est. On peut penser avoir un peu sous estimé la proportion des jeunes issus des pays de l'Est, puisqu'on avait un certain nombre de langues représentées parmi nos enquêteurs mais pas absolument toutes.

Ce sont donc les femmes et les plus jeunes qui sont les plus nombreux à être nés en France, qu'il s'agisse de la métropole ou des dom-tom. Parmi les plus âgés, les 21/24 ans représentent un peu plus de la moitié des jeunes interrogés et les 3/4 des jeunes nés en Europe de l'Est ou en Afrique du Nord. On a donc un changement de population quand l'âge augmente.

Je vais vous montrer quelques résultats sur la formation. On a noté la totalité des diplômes des jeunes, et s'ils les avaient obtenus en France ou à l'étranger. On réalisera par la suite des analyses plus fines pour savoir si le fait d'avoir un diplôme français ou étranger, qui ne se valorise pas de la même façon, influe sur la possibilité de trouver un emploi. Pour l'instant, on a essayé d'établir une certaine équivalence entre diplômes français et étrangers, on a pris le diplôme le plus élevé et on a comparé les résultats avec les enquêtes Emploi. On voit une grosse différence sur la proportion des jeunes qui se trouvent sans diplôme, par rapport à ceux qui se trouvent en cours d'étude. Dans l'enquête Emploi, il y a peu de jeunes qui se trouvent sans diplôme ou avec un certificat de fin d'études ; en revanche, dans la même tranche d'âge, beaucoup se trouvent en cours d'études. Dans l'enquête de l'INED, beaucoup de jeunes se trouvent sans diplôme, et une petite proportion en cours d'études, qui sont généralement ces jeunes hébergés dans les foyers de longue durée dont je vous parlais tout à l'heure. Ceux qui sont sans diplôme, se trouvent parfois dans des formations en alternance, dont on peut penser que cela leur permettra d'acquérir un CAP. Pour certains d'entre eux, on peut donc s'attendre à ce qu'ils obtiennent un diplôme, toutefois comme on dispose de leur trajectoire de formation depuis l'âge de 14 ans, on peut repérer un certain nombre de tentatives qui ont échoué.

4.2) QUELQUES ELEMENTS DE LA TRAJECTOIRE DES JEUNES.

Une partie du questionnaire présentait une liste d'événements dont on demandait à l'enquêté s'il les avait connus ou non. Certaines questions spécifiques, par exemple sur les rapports sexuels contraints, avaient été placées à un moment du questionnaire où les relations avec l'enquêteur avaient été suffisamment établies pour qu'on puisse se permettre d'aborder quelques thèmes particulièrement sensibles. On a aussi récupéré quelques événements dans la partie du questionnaire qui décrit les trajectoires par rapport au logement et à l'emploi. Cela permettait de vérifier la cohérence des réponses dans les autres parties du questionnaire. On ne peut pas comparer au reste de la population puisqu'on ne dispose pas d'enquêtes posant des questions analogues, mais on voit quand même une très forte proportion de jeunes qui sont passés par la DDASS. Si on regarde par âge, la proportion est plus forte chez les plus jeunes ; en effet pour les plus âgés arrivent tous les jeunes de l'étranger qui n'étaient pas soumis au risque. On voit un taux très important de fugues, de tentatives de suicide, de prison. Les fugues et les tentatives de suicide sont plutôt féminins, et la prison plutôt masculine. Il s'agit des événements tels qu'ils ont été recueillis par le questionnaire ; comme il s'agit de questions douloureuses et dont il est difficile de parler, on peut penser qu'il y a une sous-estimation, en particulier en ce qui concerne les rapports sexuels contraints, dont on sait par des travaux plus qualitatifs que dans certains centres le taux est beaucoup plus important que celui que nous avons mesuré, d'où l'importance d'associer pour mieux comprendre ce qui s'est passé, travaux quantitatifs et qualitatifs.

Je vous remercie de votre attention.

QUESTIONS DU PUBLIC

V - DEBATS

Question non identifiée du public

J'aurais voulu que vous nous parliez un peu du questionnaire de 1995, et de la manière dont vous êtes passé du questionnaire aux entretiens.

Maryse Marpsat

Des entretiens, nous en avons réalisé avant l'enquête, pour nous aider à construire le questionnaire, et nous en avons réalisé après, pour mieux comprendre certains points, et pour voir comment les personnes avaient ressenti leur situation, ce que l'on n'obtient que partiellement dans un questionnaire. Nous avons fait deux questionnaires statistiques, en 1995 et en 1998. De l'un à l'autre nous avons modifié certaines choses, les thèmes qui nous paraissaient pouvoir être mieux approchés. Pour les plus jeunes par exemple, en ce qui concerne la trajectoire, on pouvait la faire décrire année par année, à partir de 14 ans, alors que pour des personnes de 60 ans on ne peut pas leur demander tout ce qui leur est arrivé depuis leurs 14 ans.

Toute une partie concerne les caractéristiques socio-démographiques habituelles, le sexe, l'origine géographique de la personne, son origine sociale, c'est-à-dire la profession de ses parents quand la personne avait 16 ans. On relève aussi si les parents sont inconnus ou sont décédés à cet âge, un certain nombre d'événements économiques (chômage des parents, difficultés économiques dans la région ou le pays) et personnels (prison, tentatives de suicide...). La trajectoire de logement et la trajectoire professionnelle figurent dans les deux enquêtes, mais pas de la même façon. Pour les plus âgés, il s'agit d'un certain nombre de questions qui leur sont posées : on essaie de remonter au dernier logement habité pendant au moins trois mois, tandis que pour les plus jeunes, on a pris la série des situations de logement depuis l'âge de 14 ans. Pour l'emploi c'est la même chose : pour les plus âgés, on leur a demandé leur profession la plus longue, leur profession actuelle, et leur dernier emploi. Alors que pour les plus jeunes, on a relevé l'ensemble des situations de formation et d'emploi depuis l'âge de 14 ans. La partie sur la santé est plus développée chez les jeunes que chez les plus âgés, où elle se résume en des questions sur l'état de santé ressenti. Pour les jeunes, les questions portent sur l'utilisation de la contraception, des préservatifs, les usages de substances toxiques, et une liste de maladies est proposée. On a également posé dans les deux enquêtes des questions sur la couverture sociale et l'accès aux soins, sur la fréquentation des hôpitaux, et aux plus jeunes sur le fait d'avoir consulté un médecin, un dentiste.

Jean-Marie Firdion

Pour la constitution du questionnaire standardisé, on s'est beaucoup appuyé sur les travaux qui ont été faits à l'INED sur les questionnaires de biographie rétrospective, de l'équipe de Courgeau,-Lelièvre, et puis bien sûr sur des questionnaires de l'INSEE. Pour l'enquête sur les jeunes, on a essayé de reprendre des questions pour faire des comparaisons

Discussion

de résultats avec l'enquête ACSF, analyse du comportement sexuel des français, ACSJ, pour les jeunes, l'enquête de Marie Choquet sur les jeunes, de l'INSERM.

Maryse Marpsat

En quelque sorte, on est toujours tendu entre deux préoccupations : celle de mettre en évidence les difficultés spécifiques de la situation, par une nomenclature adaptée, mais aussi celle d'avoir quelques points de comparaison avec d'autres jeunes ou d'autres adultes dans des situations proches. Il faut à la fois trouver un questionnement adapté à la population qu'on enquête et reprendre certaines questions d'autres enquêtes, puisque si on a des résultats sans aucun point de comparaison ils manquent aussi d'intérêt.

L'entretien était de $\frac{3}{4}$ d'heure, mais il s'est souvent prolongé, la difficulté étant souvent de clore l'entretien. On a essayé de poser des questions sur la fratrie, mais il y en a peu dans le questionnaire lui-même, l'approche quantitative ne nous ayant pas parue très adaptée ; en revanche, on a réalisé une campagne d'entretiens sur ce thème.

Gérard Mauger va maintenant exposer la problématique et les premiers résultats des entretiens sur les jeunes.

VI - « L'ENQUETE QUALITATIVE » AUPRES DE « JEUNES SANS-DOMICILE »

Faute de pouvoir exposer aujourd'hui les résultats de « l'enquête qualitative » menée auprès des jeunes sans-domicile⁷, je voudrais faire état de quelques réflexions sur l'intérêt sociologique de ce type d'enquête dans ce domaine d'investigation.

6.1) CHOIX DES METHODES

Si l'on s'interroge sur la pertinence de telle ou telle méthode, il me semble qu'il y a deux réponses possibles liées à deux ensembles de considérations.

Les premières sont proprement « scientifiques » : dans le répertoire des méthodes disponibles, les choix devraient être guidés par la problématique adoptée. De ce point de vue, en règle générale, il faut retenir « la » ou « les » méthode(s) qui permettent de mettre à l'épreuve cette problématique (un corpus cohérent d'hypothèses) sur un terrain pertinent. Pertinent et « accessible ».

J'en viens ainsi au deuxième type de considérations : pratiques celles-là. Les choix de méthodes ne peuvent pas ignorer les obstacles sociaux à l'enquête sociologique. Enquêter, c'est aussi être assujéti aux contraintes propres au terrain choisi : tel ou tel terrain se prête ou s'avère réfractaire à tel ou tel type de méthode.

Outre que la méthode retenue doit être ajustée à la problématique retenue, elle doit donc l'être aussi au terrain choisi. On pourrait ajouter enfin que force est de « choisir » une méthode ajustée aux moyens matériels disponibles, en sachant que l'artisanat sociologique (« les enquêtes qualitatives ») coûte généralement moins cher que « les enquêtes quantitatives ».

Mais, en l'occurrence, je ne suis pas sûr que ces raisons théoriques et pratiques soient celles qui ont déterminé le recours aux diverses « enquêtes qualitatives » menées sur les sans-domicile (je ne parle pas ici spécifiquement de celles de l'INED). Il me semble, en effet, que « les intérêts » qui inclinent à mener ce genre d'enquêtes, ne sont pas toujours à proprement parler « scientifiques ». Il se pourrait même que la pratique de l'enquête qualitative dans ce domaine d'investigation, ne soit particulièrement adéquate ni à la problématique, ni au terrain, mais plutôt ajustée aux dispositions du sociologue. Si l'on prend au sérieux cette hypothèse et que l'on recherche alors le type d'intérêts qui animent les adeptes de « l'enquête qualitative » sur les sans-domicile, il me semble qu'on peut en mentionner au moins trois facilement identifiables.

Le premier est « l'attrait pour l'exotisme ». Aventuriers, explorateurs, voyageurs, les ethnologues « traditionnels » sont spécialisés dans l'étude des contrées et peuplades lointaines, des terrains, socialement et géographiquement, les plus éloignés, donc aussi les

⁷ Je tiens à préciser que les enquêteurs de l'INED ne sont pas en cause.

plus difficiles d'accès. D'où un *challenge* plus ou moins explicite qui consiste à se placer dans la situation la plus difficile possible : « la virtuosité » s'évalue alors en fonction de la distance et des obstacles franchis. Comment franchir la plus grande distance sociale en restant sur place? Il est sans doute difficile de faire beaucoup mieux aujourd'hui que d'enquêter sur les SDF. La plus grande distance possible peut être ainsi parcourue sans avoir à se déplacer beaucoup : « l'exotisme » est à deux pas, « l'exploit » à portée de métro⁸. Il y a des « sociologues d'investigation » comme il y a des « journalistes d'investigation ».

Le deuxième type d'intérêt qui peut inciter à mener des enquêtes qualitatives sur ce sujet est lié à des dispositions éthiques. Enquêter sur les SDF, c'est aussi faire preuve d'une sorte de « virtuosité caritative » dont « le baiser au lépreux » fournit le modèle⁹. L'enjeu implicite est alors de s'approcher « le plus près possible » de ceux qui sont « le plus loin possible ». Ces mobiles éthiques - religieux ou laïcisés - transparaissent également dans les enquêtes qualitatives sur les SDF.

Le troisième type de dispositions est la version « politique » de cet « ethos religieux » : l'enquête auprès des SDF s'apparente alors à un exercice de « virtuosité populiste », apparenté au mot d'ordre « servir le peuple » des militants maoïstes des années 1970. Il s'agit d'aller au plus près des plus démunis, auxquels on prête diverses « propriétés rédemptrices ».

Dans les trois cas, la pratique de l'enquête qualitative sur ce terrain procure des profits symboliques spécifiques. Quant au profit proprement « scientifique » de ce type de démarche, plus j'y réfléchis, moins il me semble évident. Ces doutes se sont d'ailleurs accentués en écoutant les exposés précédents.

6.2) QUELQUES PROBLEMES

Je voudrais indiquer maintenant quelques-unes des difficultés rencontrées dans ce type d'enquête, en revenant d'ailleurs sur des problèmes déjà évoqués, dans la mesure où les problèmes rencontrés dans une enquête qualitative ne sont pas très différents de ceux que soulèvent les enquêtes quantitatives.

Le premier est celui de la définition de la population étudiée, non sous l'angle de la délimitation empirique évoquée par Maryse Marpsat au début de son exposé, mais sous celui de l'objet-même de l'enquête. La population des « jeunes sans-domicile » pourrait être définie, en effet, par un label concurrent. Une nébuleuse sémantique entoure cette population : « jeunes exclus » ou « en voie d'exclusion », « jeunes en difficulté » ou « en très grande difficulté », etc. Si dans le label « jeunes sans-domicile », le critère du logement est discriminant, on pourrait avoir recours à d'autres types de critères : la délinquance, « les illégalismes », dans le registre juridique, la toxicomanie et/ou l'alcoolisme, dans le registre juridique et sanitaire, « le dénuement économique » (l'absence d'emploi et/ou de revenus), dans le registre économique, etc. D'où l'interrogation sur la pertinence du critère « logement », non seulement du point de vue de la pratique de l'enquête, mais également d'un point de vue sociologique : cette population de « jeunes sans-domicile » n'est-elle pas un « artefact » (une construction statistique sans grande consistance sociologique) ?

⁸ Sur ce sujet, voir Lydie Salvayre, *Les belles âmes*, Paris, Editions du Seuil, 2000.

⁹ « Ce que vous avez fait aux plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait » (Saint Matthieu).

Je ne le pense pas dans la mesure où « être mis à la porte » et « se retrouver sur le pavé », c'est, comme on dit, « avoir tout perdu ». En d'autres termes, la perte du logement marque une étape dans une trajectoire de déclassement, un palier dans un itinéraire de déchéance sociale. De ce fait, il s'agit aussi d'un moment crucial, du point de vue du travail social, dans la mesure où une intervention peut être décisive. Par ailleurs, le caractère « public » de l'absence de logement, « la visibilité » des SDF, le spectacle « en direct » de la détresse dans l'espace public, expliquent sans doute en partie la mobilisation politico-médiatique autour de « l'exclusion », de « la fracture sociale », etc. La perte de logement est aussi le symptôme de la condition de la population étudiée qui est le plus accessible à un « traitement politique » : il est sans doute plus facile, en effet, d'ajuster l'offre de logement à bon marché que l'offre d'emplois à la demande de la population étudiée. En d'autres termes, cette définition de la population permet de trouver une solution au problème qu'elle pose : théoriquement, une capacité suffisante des centres d'hébergement devrait permettre, sinon de « résoudre » le problème, du moins de le rendre « invisible ». Du point de vue enfin de l'enquête sociologique, l'absence de logement est aussi le symptôme le plus visible de la paupérisation d'une population.

6.3) D'UN POINT DE VUE SOCIOLOGIQUE

Quelles questions sociologiques peut-on poser à propos de cette population ?

Je voudrais en évoquer deux.

La première est triviale : comment en sont-ils arrivés là ? Il s'agit d'étudier des trajectoires de déclassement, de retracer la socio-genèse des itinéraires de déchéance sociale.

La deuxième est tout aussi banale : comment peut-on survivre dans ces conditions ? Il s'agit d'étudier l'espace des styles de vie en situation de dénuement économique et culturel.

L'enquête qualitative est-elle adaptée à ce type d'objets ?

Pour tenter de répondre à cette interrogation, il faut faire quelques hypothèses à propos de la population étudiée.

Première hypothèse : en l'absence de ressources légales, la survie impose le recours à des activités illégales. Ceux qui vivent dans l'illégalité tendent à percevoir toute enquête comme une enquête policière, présentant un risque potentiel pour eux. Ainsi s'efforcent-ils, sinon de se soustraire à l'enquête, du moins de dissimuler une partie de leurs activités – évidemment essentielles à la compréhension de leurs trajectoires et de leur style de vie.

Deuxième hypothèse : en l'absence de ressources illégales, la survie dépend de la charité publique, elle-même subordonnée à l'exhibition d'« un capital de conformité ». Pour avoir accès à la charité publique, il faut, sinon être, du moins paraître « un bon pauvre », ce qui suppose l'aptitude à « se mettre en scène » comme tel. De façon générale, comme l'indique Goffman, « les informateurs » de l'ethnologue peuvent être décrits comme des « spécialistes en façades verbales ». Dans le cas présent, on peut supposer que tous ceux dont la survie est suspendue à leur capacité de produire « une façade présentable », sont, à leur manière, des « professionnels de l'enquête » (côté enquêtés). Au fil du temps, ils se sont construits « une façade verbale », « une histoire de vie », « un mode de présentation de soi » susceptibles d'ouvrir l'accès à la charité publique. Si cette hypothèse est vraie, on risque fort

de ne rien apprendre du tout en les écoutant, ou, plus exactement, d'enregistrer « une façade verbale »¹⁰.

Troisième hypothèse : on peut supposer que la population étudiée est plutôt portée à oublier qu'à raconter son histoire, non seulement parce que l'anamnèse de trajectoires de déclassement est presque toujours douloureuse, mais aussi parce que des événements vécus comme « honteux » sont supposés encourir la stigmatisation, induire une image de « mauvais pauvre ».

Bref on peut supposer que, dans ce cas, les enquêtés ont presque toujours de bonnes raisons de ne pas se prêter à l'enquête, ou de dissimuler, pour différentes raisons, des pans entiers de leur vie à l'enquêteur et qu'à l'inverse ceux qui parlent ne font que dupliquer un discours *ad hoc*, « préfabriqué » et difficile à interpréter.

6.4) CONSEQUENCES POUR LA PRATIQUE DE L'ENQUETE

Quelles conséquences peut-on tirer de ces hypothèses quant à la pratique de l'enquête ? Il me semble qu'il y a, pour l'enquêteur, deux stratégies diamétralement opposées ?

La première consiste à se présenter « à visage découvert » sur ce terrain « exotique » - chercheur, étudiant, enquêteur - en assumant les effets induits par cette position sociale. Ce type de démarche suppose un passage obligé par « un intermédiaire », « passerelle sociale » qui permet à l'enquêteur d'accéder à des enquêtés très éloignés dans l'espace social. Mais ce passage obligé induit deux effets. Introduit par un travailleur social, l'enquêteur est aussitôt apparenté aux travailleurs sociaux : les enquêtés lui tiennent alors ce qu'ils estiment être « le discours à tenir » à un travailleur social. Par ailleurs, il provoque des biais d'échantillonnage qu'évoquait Jean-Marie Firdion : l'enquêté n'a accès qu'à « la clientèle » de son « intermédiaire », qui a nécessairement des propriétés particulières - ne serait-ce que celle d'avoir accès à cet intermédiaire. On peut supposer qu'il s'agit presque toujours de « spécialistes en façade verbale », de « bons pauvres » qui ont de « bonnes histoires »¹¹ à raconter.

La seconde possibilité est de dissimuler son identité. Soit en se présentant soi-même comme une sorte de « travailleur social ». Mais à quoi bon faire mal, ce que les vrais travailleurs sociaux font bien ? Mieux vaut alors recueillir les témoignages de véritables travailleurs sociaux. Soit en se présentant comme SDF - jeune ou vieux, homme ou femme - à ses risques et périls. La stratégie a été plusieurs fois mise en œuvre. Je voudrais en évoquer deux exemples : celui de Günter Wallraff¹² qui s'était transformé en ouvrier turc et celui de John Howard Griffin¹³ qui s'était transformé en Noir. Mais ces deux exemples, bien qu'apparemment identiques, sont diamétralement opposés. Pour Günter Wallraff, le recours à la stratégie de « l'indic » ou de « la taupe » cherchait à découvrir non pas ce que vit - « de l'intérieur » - un ouvrier turc, mais ce qu'il voit - « à l'extérieur » : les comportements à l'égard d'un ouvrier turc qu'il pouvait observer *incognito*. A l'inverse, John Howard Griffin semble avoir été la première victime de son subterfuge en se prenant pour un Noir, en oubliant qu'il était un Blanc déguisé en Noir et en croyant vivre « de l'intérieur » - « dans la peau d'un Noir » - ce que vit un Noir.

¹⁰ Elle n'a d'intérêt que pour autant qu'elle est perçue comme telle.

¹¹ Au sens de Jérôme Bruner.

¹² Il est l'auteur de *Tête de Turc*, Paris, La Découverte, 1986.

¹³ Il est l'auteur de *Dans la peau d'un Noir*, Paris, Gallimard, 1962.

Dans le premier cas - celui où l'enquêteur se présente sur le terrain comme enquêteur - quelles sont les stratégies adoptées par les enquêtés ?

Ceux qui refusent de se prêter à l'enquête, peuvent le faire de différentes façons qu'il faudrait pouvoir interpréter : mais il est vrai qu'il n'est pas facile d'interpréter des silences... Toutefois, il est important de se souvenir que les enquêtés auxquels l'enquêteur a accès ont en commun la propriété de ne pas avoir refusé de se prêter à l'enquête et que « ce biais » n'est sans doute pas aléatoire.

A l'inverse, on peut supposer que ceux qui, confrontés à une entreprise d'investigation biographique, acceptent de s'y prêter, pensent être d'assez bons « spécialistes en façades verbales », capables de « faire bonne figure » ou, du moins, de « sauver la face ». Cette « façade » peut être une tentative de « mise en conformité » par rapport à une représentation des attentes des travailleurs sociaux. L'autre possibilité est le mensonge, la fabulation pure et simple. Elle est pour le moins déconcertante, dans la mesure où elle remet en cause un postulat essentiel, mais implicite, de toute enquête sociologique : les sociologues supposent que les enquêtés disent la vérité. L'hypothèse du mensonge peut néanmoins être acceptée, si l'on se donne pour objet la mise en évidence d'un répertoire des « récits de malheur » : dans cette perspective, il s'agirait de repérer, d'indexer les formes administratives, romanesques, « psychologisantes », « sociologisantes », « misérabilistes », « populistes », etc., de ces « façades verbales ». D'où l'intérêt des questionnaires qui se prêtent moins que l'entretien non directif aux récits pré-construits. Les questions objectivantes ne facilitent pas la fabulation, le bluff, le mensonge par omission : la violence symbolique qu'elles exercent tient au moins pour partie aux obstacles qu'elles opposent aux tentatives de « (se) raconter des histoires ».

Quelles conséquences peut-on en tirer pour des « entretiens biographiques » ?

Les guides d'entretien doivent d'abord être calés sur le questionnaire, tout en invitant les enquêtés à le déborder. Comme dans le questionnaire, il s'agit d'abord d'interroger les enquêtés sur leurs origines sociales et spatiales, de reconstituer, autant que faire se peut, leur histoire familiale (telles qu'ils s'en souviennent, telles qu'ils acceptent de (se) la raconter compte tenu en particulier de leur représentation de l'enquêteur et de la situation d'enquête). Il s'agit ensuite de reconstituer le cursus scolaire, en s'intéressant en particulier aux processus d'élection / stigmatisation scolaire, au mode de gestion du stigmaté par « les condamnés du système scolaire » : comment sauver la face dans l'indignité scolaire ? La reconstitution de l'itinéraire professionnel passe par l'établissement de la chronologie des emplois, des stages, des périodes de chômage : il s'agit de mettre en évidence les impasses (mais aussi les ruptures, les passerelles, les transitions, les conversions, etc.) dans des itinéraires, plus ou moins institutionnalisés, encadrés, balisés, dans le dédale des emplois précaires. Il s'agit également de reconstituer « les carrières institutionnelles » des enquêtés - l'histoire de leurs « prises en charge » - et d'identifier les effets sur les trajectoires des « labellisations » institutionnelles. On peut reconstituer les visions du monde des enquêtés et leurs transformations au fil du temps, en les interrogeant en particulier sur leurs représentations des institutions qui les prennent en charge, des « milieux de la rue », de « la société », etc. Il s'agit enfin de construire « l'espace de style de vie » des enquêtés, d'y repérer des pôles, en enquêtant sur les conditions économiques de la survie (des activités légales aux activités délinquantes), les formes de sociabilité, les affinités et les alliances, les tensions et conflits, etc.

Je voudrais conclure en évoquant un problème inévitable, moral et politique à la fois, dans toute enquête sur « les pauvres ». En aucun autre domaine plus qu'en celui-ci peut-être, les sociologues se sentent, en effet, tenus de prendre fait et cause pour ou contre leur objet et, avocats ou procureurs, de juger, qu'il s'agisse de plaindre ou de blâmer.

Parmi les jeunes sans-domicile, « le sens commun » (que reprend à son compte « le sens commun savant ») distingue ceux qui ont quitté leur famille – « les fugueurs » - de ceux qui, rejetés par leur famille, ont été « jetés à la rue ». Dans ce genre de distinction, il n'est pas difficile de repérer le procès moral latent : dans le premier cas, les jeunes sont tenus pour « responsables » de leur situation et les parents pour d'éventuelles « victimes » (sauf à prouver que les enfants ont fui des parents « maltraitants ») ; dans le second, les jeunes apparaissent, à l'inverse, comme des « victimes » et les parents comme des « coupables ». En d'autres termes, la réhabilitation des uns implique la condamnation des autres.

La sociologie permet d'échapper à ce genre de dilemme, en s'efforçant de mettre en évidence les conditions sociales qui permettent de rendre compte, dans leur diversité, des « crises » qui sont susceptibles de remettre en cause le processus « normal » d'émancipation des jeunes hommes et des jeunes femmes, sans capital solaire ou porteurs de titres scolaires dévalués, issu(e)s de familles d'ouvriers ou d'employés, françaises ou immigrés, souvent paupérisées par le chômage. Dans cette perspective, l'analyse devrait porter à la fois sur les effets matériels et symboliques du chômage dans les familles (misère, démoralisation, changements du rapport de forces internes à la famille) ; sur les effets de l'immigration sur les familles (redéfinition des rapports de forces, économiques, culturels et symboliques entre les générations et entre les sexes) ; sur les difficultés spécifiques du maintien de la cohésion au sein des familles dites « recomposées » ou « complexes », officieuses ou officielles, à la fois parce que l'incertitude des titres définissant les obligations à l'intérieur de l'unité sociale élémentaire entraîne une sorte d'incertitude des fonctions et des assignations statutaires, des droits et des devoirs, des limites et des interdits et parce qu'à l'inverse des familles « normales », où les structures, garanties par le droit et par tout l'ordre social, fondent les sentiments, c'est sur les sentiments, dans leur instabilité et leurs intermittences que repose une unité sans cesse remise en question¹⁴ ; sur les effets et la socio-genèse des processus d' « élection négative » des enfants par le père et/ou la mère (inverses des processus d' « élection positive », énoncé performatifs, prophéties auto-vérifiantes, qui contribuent à faire « les miraculés scolaires »¹⁵) en fonction, par exemple, de la position dans la fratrie, des règles de nomination (prénoms attribués) et des « théories indigènes de la ressemblance familiale »¹⁶.

Je vous remercie

¹⁴ Sur ce sujet, voir Pierre Bourdieu, « A propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 100, Décembre 1993, p. 32-36.

¹⁵ Sur ce sujet, voir Malika Gouirir, *Ouled el kharij : les enfants de l'étranger. Socialisation et trajectoires familiales d'enfants d'ouvriers marocains immigrés en France*, Thèse de doctorat de sciences de l'éducation, Université Paris X Nanterre, 1997.

¹⁶ Sur ce sujet, voir Bernard Vernier, *Le visage et le nom. Contribution à l'étude des systèmes de parenté*, Paris, PUF, 1999.

DISCUSSION

VII - DEBATS

Maryse Marpsat

Merci Gérard Mauger, j'espère que ce que tu as dit à la fin est un engagement à ce que nous démarrions une enquête sur les familles. Y a-t-il des questions sur cette intervention ?

Gérard Mauger

Dans la thèse dont je parlais tout à l'heure, contrairement à ce que l'on pourrait croire par rapport à ces familles immigrées marocaines être dans la position de fils aîné ou de fille aînée, c'est très mauvais par rapport à la réussite scolaire, parce que l'aîné(e) est voué au retour, tant que ces familles sont dans la perspective du retour. Donc pour le premier fils par exemple ce n'est pas la peine de travailler à l'école puisqu'il va retourner à la terre, il doit apprendre à être un homme, pour être considéré comme il faut au village, ce n'est pas sur lui que les investissements scolaires vont porter. Pour la fille aînée ce n'est pas non plus utile, car elle va devoir s'occuper de toute la marmaille qui vient après, c'est plutôt mieux d'être après. La position de cadet ou de cadette est plus favorable pour la réussite scolaire pour les raisons que je viens d'énoncer auparavant. On a des espèces de systèmes d'explication concurrente qui peuvent mettre à jour des tas de choses qui sont à la fois matérielles et symboliques dans ce qui se passe à l'intérieur des cadres familiaux.

Question Non Identifiée du Public

Je me disais que dans ces choix symboliques des familles il y a des échecs aussi (suite inaudible)

Gérard Mauger

Vernier, qui connaît bien la psychanalyse, a démontré ou a cru démontrer de façon assez probante, en transformant des propositions de Freud en espèce de qualité statistiquement démontré sur les choix d'objets incestueux, par exemple. Il y a des procédures d'objectivation impossibles assez simples. C'est pourquoi entre autre qu'il est important d'interviewer plusieurs membres de la famille, et qu'on ne peut pas en interroger qu'un. Il faut confronter la construction pour chacun de sa place dans l'univers familial, c'est comme ça qu'on peut tenter de reconstituer un système de places.

Question inaudible sur les choix du questionnaire

Maryse Marpsat

C'est une question que nous nous sommes posée pour l'enquête quantitative. Quand nous avons conçu le questionnaire auprès des plus jeunes, nous avons consulté le comité de pilotage de l'enquête, dans lequel on échangeait avec les associations, et on s'interrogeait sur

les thèmes à aborder. La question s'était posée de demander aux jeunes quelque chose sur leur projets.

On a essayé plusieurs formulations, mais le résultat semblait catastrophique. Ces questions mettaient les personnes qui n'avaient pas de projets, c'est à dire beaucoup de jeunes qui ne se voyaient pas de projets, qui se voyaient un avenir bouché, dans une situation difficile ; ils nous répondaient quelque chose pour nous faire plaisir, mais les enquêteurs revenaient en disant, ce n'est pas possible, on ne peut pas leur demander cela.

On a donc cessé de poser ces questions. Elles étaient situées vers la fin de l'enquête, où on a des questions plus qualitatives, où les gens répondent, un peu plus longuement, et on s'est demandé que mettre à la fin qui permette de finir l'entretien sur une note qui ne soit pas totalement décourageante, comme dire aux gens, qu'est-ce que vous avez comme projet professionnel, par exemple. Finalement, on a mis une question sur la façon dont ils voyaient leur situation, ce qui était le plus difficile, ce qui ne leur convenait pas, ce qu'ils trouvaient que les associations devraient faire mieux, différemment, plus, moins. En fait c'est pour eux un moyen de donner leur avis à la fois sur leur situation et sur leur prise en charge. On a trouvé judicieux de poser ces questions-là, parce que, même si certains les passaient en répondant brièvement par oui ou par non, certains exprimaient des choses intenses, souvent un rejet. Ils ne supportaient pas les centres d'accueil, ils ne voulaient pas être mélangés à d'autres. Ces questions leur permettaient d'exprimer des protestations que nous ne leur avons pas donné la possibilité d'exprimer jusque-là, parce que les questionnaires parlent beaucoup du passé, et que, quand on leur posait des questions sur l'avenir, cela mettait beaucoup d'entre eux très mal à l'aise.

En revenant au qualitatif, il faut dire qu'il y a des questions qu'on n'a jamais réussi à formuler complètement dans le questionnaire statistique. Ces questions sur les projets, on n'a pas réussi à les formuler de manière à ce que cela ne soit pas blessant. Les questions sur les réseaux de relation, les réseaux de copains, sont difficilement abordables. Je pense qu'adapter ces questions à chaque personne qu'on a en face serait plus commode. Trouver une forme unique pour s'adresser à tous les gens interrogés sur ce thème-là, c'est difficile, ne serait-ce que trouver le terme qui va désigner le copain, le camarade, le « collègue ». Pour les plus âgés c'est souvent le « collègue », pour les plus jeunes ça n'a pas de sens, pour les femmes non plus, alors comment trouver le terme ? Quant aux questions sur la trajectoire sociale des autres membres de la fratrie, ce sont des questions qu'on avait du mal à poser dans un questionnaire quantitatif sans l'allonger démesurément. Il y a des choses auxquelles nous avons renoncé, mais pour lesquelles nous sommes plein d'espoir quant à l'apport des méthodes qualitatives, c'est pour cela que nous continuerons, bien que tu essayes de nous démoraliser (*en s'adressant à G. Mauger*), nous continuerons à essayer d'associer les deux méthodes. Je vais ajouter une réponse à ce que vous disiez tout à l'heure sur les sorties : comme je disais au début dans les considérations méthodologiques, c'est une question d'études sur le long terme, et plus précisément dans ce cas-là de panel, puisqu'il s'agit de retrouver les gens sortis de la situation, ce que ne permet pas la réunion de fichiers de centres. Si on veut retrouver les gens sortis il faut un panel, on peut difficilement faire autrement. Ce serait certainement quelque chose de très intéressant, et qui pourrait être mis sur pied peut-être pas dans les situations les plus difficiles de gens dans la rue, mais de gens hébergés dans des foyers de longue durée, qu'on peut alors espérer retrouver plus facilement. C'est en tous cas une question que l'on se pose en France, puisque pour l'instant, il n'y a pas eu de panel de sans-domicile.

Il y a quelques monographies : par exemple une thèse est en cours à l'INED, où il s'agit de retrouver des jeunes femmes d'un centre - que je ne nommerai pas pour des raisons de confidentialité - un centre dans lequel nous-mêmes avons enquêté. Ces jeunes femmes sont retrouvées des années après la sortie du centre et on étudie leur situation actuelle. Certaines sont bien insérées, d'autres plus ou moins bien, d'autres dans des situations catastrophiques. L'issue n'est pas évidente ; quand on fait une enquête qui est une « coupe transversale » cela ne permet pas de tirer des conclusions sur le long terme.

Jean-Marie Firdion

Ce serait nécessaire, parce que dans l'enquête du SESI, par exemple sur les sorties des centres d'hébergement, de type CHRS si je me rappelle bien, il y a à peu près la moitié des cas pour lesquels, ils ne savent pas où se rend la personne. On peut faire des statistiques, sur les personnes qui ont trouvé un logement autonome stable ou qui vont vers d'autres centre d'hébergement, par une association passerelle, mais ça ne comporte qu'une partie des informations. Il serait nécessaire d'avoir un panel pour pouvoir aller au delà et dépasser les 50% d'écart.

Maryse Marpsat

A mon sens, le recensement n'est pas l'outil le meilleur pour aboutir à une estimation du nombre de sans abri. Le recensement permet d'avoir une bonne estimation un jour donné du nombre de sans abri logés dans des centres d'hébergement. Les personnes qui se trouvent dans d'autres situations, réparties dans l'espace public, sont mal saisies par le recensement, pour diverses raisons, et cela quelle que soit l'implication des agents recenseurs et des équipes du recensement ; ce n'est pas une affaire de bonne volonté mais une affaire de difficultés techniques et c'est pour cela que nous n'avons pas de méthode d'enquête au début des travaux du CNIS.

Le type d'enquête que nous utilisons - au moins en milieu urbain, puisqu'en milieu rural, c'est plutôt une question de mal logement, et il faudrait d'ailleurs prolonger le travail sur des zones rurales - , permet d'aboutir à des estimations du nombre de sans-domicile qui pourraient être considérées comme pas trop éloignées de la réalité. On peut espérer qu'avec l'enquête de l'INSEE on pourra singulièrement améliorer la connaissance permettant d'adapter l'action politique. Pour donner un exemple précis, consultez le rapport sur l'enquête auprès des sans-domicile de 1996 aux Etats-Unis. Les résultats sont très consistants, et c'est leur deuxième enquête nationale, on peut donc espérer avoir aussi pour la France des résultats qui éclairent beaucoup.

L'enquête 2001 se fera sur l'ensemble de la France urbaine, avec une définition de l'urbain, qui descend jusqu'à 20000 habitants, et en dessous il y aura une étude des services d'aides. En milieu rural, le problème est différent, il faudrait recommencer et mettre sur pied une nouvelle méthode, ce qui avait d'ailleurs été tenté par le CNIS. Pendant que le groupe du CNIS s'était réuni, il avait été question de ce travail en milieu rural, sur les personnes mal logées, et le groupe qui devait s'en occuper a dû faire face à une inondation totalement imprévue, dans le département où l'enquête pilote devait avoir lieu ; tout le monde s'est retrouvé sans abri, et du coup, les organismes qui devaient conduire l'étude ont été pris par une urgence qui a fait qu'ensuite, ce travail n'a pas pu être réalisé. C'est vrai qu'on y repense périodiquement et que si on était plus nombreux, on pourrait poursuivre ce travail, ce qui

serait un complément intéressant. D'autant plus que les formes du mal logement doivent être différentes en milieu rural.

Jean-Marie Firdion

Dans ce groupe du CNIS, on avait essayé d'aller au delà d'une simple demande de chiffrage, c'était la perspective qui avait été adoptée, alors c'est vrai que dans les travaux qui ont été faits à partir de cette enquête de 1995, on avait montré que l'univers des sans-domicile était hiérarchisé aussi bien au sein des personnes sans-domicile, que parmi les services d'aide aux sans-domicile, et qu'il y avait pour les centres d'hébergement de longue durée ou dans les centres CHRS, des critères d'admission et que toutes les personnes sans-domicile ne se trouvaient pas avec les mêmes chances d'être acceptées.

C'est important de montrer cela, car le discours auparavant consistait à dire, dans les CHRS, où il y a un suivi social important : les personnes qui arrivent à l'autonomie, avec toutes les restrictions que j'ai dites tout à l'heure, sur les statistiques qu'on peut avoir sur les sorties, sont quand même plus importantes que les personnes qui sortent des centres d'hébergement d'urgence.

Il y a en effet un suivi social qui permet sans doute d'avoir un meilleur passage dans un logement ordinaire, pour les hébergés, mais il est vrai aussi que ces hébergés là ne sont pas les mêmes que ceux des centres d'hébergement d'urgence, ils ont davantage de ressources au sens capital, capital scolaire, capital de santé, capital de qualification, et c'est vrai qu'il faudrait sans doute, dans les centres d'hébergement d'urgence, avoir davantage d'investissement en suivi social, en accompagnement. On peut s'attendre à ce que les succès de réinsertion soient moindres que dans les centres de CHRS, il ne faut pas s'en décourager à l'avance, et il faut prendre en considération cette différence de population.

Maryse Marpsat

Nous n'avons pas posé de questions sur l'insécurité, mais nous avons posé aux jeunes des questions sur le fait d'avoir été victimes de racket ou d'agressions physiques ; on ne leur demandait pas si c'était avant ou après s'être retrouvés dans la rue, mais on demandait la dernière date, et comme on a leurs trajectoires résidentielles, on arrive à reconstruire l'enchaînement des événements. Il serait question que dans l'enquête INSEE les choses soient abordées plus longuement, c'est une préoccupation, mais le questionnaire n'est pas encore terminé, et est pour l'instant plutôt trop long.

Jean-Marie Firdion

Les entretiens qu'on avait pu avoir avec des personnes sans-domicile, la nuit, nous ont montré que certaines d'entre elles marchaient pendant une bonne partie de la nuit, parce qu'elles craignaient pour leur sécurité. Plusieurs autres nous ont ri au nez parce qu'on leur posait la question "où dormez-vous la nuit ? ", et ils répondaient : "la nuit je ne dors pas, c'est trop dangereux". Il y a ce problème qui est ressenti chez certaines personnes, celles qui n'ont pas trouvé d'endroits à peu près sûrs pour dormir, d'autres se cachent très bien la nuit, on ne les voit pas.

Maryse Marpsat

Je dirai juste deux mots sur les perspectives, comme vous l'avez vu nous nous intéressons à l'étude du phénomène sur la durée, et nous verrons cela dans les années qui viennent. Nous nous intéressons aussi à continuer d'exploiter les enquêtes que nous avons réalisées et à comparer la situation des sans-domicile, jeunes et plus âgés, à celle de personnes pauvres ou défavorisées d'une façon ou d'une autre, dans la population générale. Et puis nous avons également un volet de comparaisons internationales, en gardant une préoccupation de comparaison des politiques sociales, et de comparaison de méthodes. Il y a aussi une participation à l'enquête INSEE que nous avons évoquée.

Jean-Marie Firdion

Nous avons effectivement des convergences entre nos études en France et d'autres études aux Etats-Unis, et c'est vrai que c'est toujours un petit peu choquant pour nous de dire que dans des contextes où le rôle social de l'Etat est très différent, on obtient des résultats en structure de population assez voisins, ce qui demande d'être fouillé un petit peu plus, puisque comme nous vous le disions tout à l'heure ce sont des populations extrêmement hétérogènes, et quand nous avons des tableaux qui agrègent ces populations, on peut avoir des artéfacts. C'est vrai qu'on a des populations de femmes sans-domicile à peu près similaires entre la France et la Grande-Bretagne, mais il faut regarder de plus près. Ce sont des travaux qui seront menés avec nos collègues étrangers pour décortiquer un petit peu cela, pour comprendre en quoi les politiques sociales ont un rôle.

Maryse Marpsat

Gérard Mauger voulez-vous rajouter quelque chose, une note optimiste pour terminer ?

Gérard Mauger

Je ne voudrais pas avoir l'air de critiquer systématiquement l'ethnographie que j'ai essayé de pratiquer pendant quelques années. Je voudrais simplement rajouter que pour faire une ethnographie efficace, il est bon comme en matière d'enquête statistique de ne pas être emporté par une espèce de routine bureaucratique, mais qu'il est nécessaire de réfléchir à une stratégie d'enquête qui soit adéquate par rapport à une problématique et à un terrain, c'est ce que j'ai voulu indiquer par exemple par rapport à la famille, et la question éventuelle de l'élection négative, question qui pourrait se poser si on constate que dans telle ou telle fratrie, pourquoi, celui là a été désigné comme étant celui qui serait le plus malheureux. A ce moment là, il faut construire un dispositif d'enquête qui soit adéquat. Car penser que la procédure un peu routinière qui consiste à dire je vais planter mon magnéto, prendre mon carnet et dire raconte moi ta vie, et penser qu'on va obtenir des résultats miraculeux, c'est une erreur théorique et méthodologique.

Je me garde bien, dans le cours de méthode que je fais depuis longtemps, de dire jamais à qui que ce soit comment il faut faire. Je crois qu'il faut à chaque fois inventer. L'inventivité est grande, il suffit d'y faire attention, car les procédures peuvent être malignes, voire astucieuses à certains égards. Je crois à une espèce de réflexivité minimale.

Jean-Claude Sebag

Je voudrais remercier ici nos trois conférenciers pour la clarté de leurs exposés, les participants pour la pertinence de leurs questions et Céline Perrel pour la bonne organisation de cet après-midi. J'espère que nous pourrons en tirer des actes, si les cassettes ont été bien enregistrées. Je vous donne rendez-vous le mois prochain le 24 mai 2000, sur le thème « l'immigration et ses amalgames » avec comme responsable Michèle Tribalat.

ANNEXES

Annexe 1 : Les travaux de l'INED sur les personnes sans-domicile Document de Maryse Marpsat et Jean-Marie Firdion

Annexe 2 : Bibliographie

Annexe 3 : Biographie des intervenants

Annexe 4 : Liste des intervenants et des participants à ce séminaire

Annexe 5 : Liste des actions passées et futures de la valorisation de la recherche

Annexe 6 : Liste des intervenants et responsables des séminaires de la valorisation de la recherche

ANNEXE 1 : LES TRAVAUX DE L'INED SUR LES PERSONNES SANS-DOMICILE
(REMIS EN SEANCE LE 19 AVRIL 2000)

Les travaux de l'INED sur les personnes sans-domicile

Les premiers travaux réalisés par l'INED sur la question des personnes sans-domicile à Paris s'inséraient dans le cadre d'investigations préconisées par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS). Créé en 1984¹⁷, le CNIS est un lieu de concertation entre les producteurs de statistiques officielles et les utilisateurs : il coordonne les activités statistiques, prépare un programme à moyen terme, et un programme annuel d'enquêtes obligatoires. Le CNIS joue un rôle de conseil et ses avis sont publics. Formé d'environ 170 membres nommés par leurs organisations respectives pour une durée de trois ans, il rassemble des représentants des syndicats, des associations, des administrations, du monde politique, ainsi que des chercheurs et des experts. Il est constitué de formations permanentes thématiques, qui délibèrent sur les programmes statistiques, de groupes de synthèse, qui se préoccupent des questions transversales aux formations, et de groupes temporaires, qui approfondissent un thème particulier, pour une durée limitée.

En 1993, un groupe temporaire du CNIS, constitué à la demande de grandes associations, a ainsi été chargé de proposer un « schéma d'investigation qui permette de connaître (...) la situation des personnes exclues du logement, les processus qui les ont conduites à cette exclusion et les obstacles qu'elles rencontrent dans la recherche d'un logement ». Dans ce but, plusieurs enquêtes expérimentales, réalisées par des organismes divers, se sont déroulées en France pendant l'hiver 1994-1995, dans des zones géographiques réduites :

- des enquêtes sur les ménages menacés d'expulsion, à Arras, Chartres et Marseille, réalisées par le service statistique du Ministère de la Justice ;

- des enquêtes sur les sans-domicile "au sens restreint", c'est-à-dire dormant dans l'espace public ou les centres d'hébergement, à Strasbourg par le Centre régional pour l'Etude et l'Action en faveur des personnes inadaptées (CREAI-Alsace) et l'observatoire Régional des Handicaps et des Inadaptations d'Alsace (ORHIAL) ; à Paris par l'INED ;

- des enquêtes sur les conditions de logement des ménages à très bas revenus, dans l'agglomération lyonnaise par la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MIRE) et la Direction Régionale de l'INSEE ; en Seine-Saint-Denis par la Direction Départementale de l'Equipement, la Caisse d'Allocations Familiales, le CNRS, la Direction Régionale de l'INSEE, le bureau d'études Alphaville.

En milieu rural, les consultations du groupe conduisent à penser que les difficultés de logement se traduisent plutôt par l'existence d'un habitat très précaire (caravanes, mobil-homes, grange...). Des investigations sur les personnes mal logées en milieu rural étaient prévues dans le département d'Ille-et-Villaine, mais n'ont pu avoir lieu à temps¹⁸. Par ailleurs, un sous-groupe s'est chargé de réfléchir aux moyens de mieux apprécier l'évolution du marché du logement et de l'offre accessible aux personnes à faibles revenus.

¹⁷ Il succédait au Conseil Supérieur de la statistique et de la documentation (1937), au Comité de coordination des enquêtes statistiques (COCOES, 1951), et au Conseil national de la statistique (CNS, 1972).

¹⁸ En raison d'une inondation qui, en privant de logement de très nombreuses personnes, a mobilisé les organismes d'aide qui devaient réaliser cette étude.

Les travaux de l'INED sur les personnes sans-domicile

Par la suite, l'INED a développé une série de travaux permettant de mieux connaître la situation actuelle des personnes sans-domicile et les trajectoires qui les ont conduites à cette situation. Ces travaux s'articulent autour de **plusieurs enquêtes statistiques** auxquelles se greffent un certain nombre d'autres investigations **quantitatives ou qualitatives**, portant par exemple sur l'évolution du parc social de fait (le parc de logements privés bon marché, souvent anciens et dégradés) ou l'univers des centres d'hébergement pour personnes sans abri.

Les enquêtes de l'INED sont des adaptations au cas français de méthodes testées depuis plusieurs années aux Etats-Unis (Rand Corporation, Research Triangle Institute, Urban Institute, Bureau du Census). Ces enquêtes répondent à deux objectifs :

- donner un **premier éclairage** permettant de mieux connaître les difficultés que rencontrent les personnes sans logement, les façons dont elles s'y prennent pour surmonter ces difficultés, et les **processus** qui les ont conduites à cette situation. Pour cela on leur demande de décrire leurs conditions de vie actuelles, ainsi que certaines périodes de leur histoire résidentielle, professionnelle et relationnelle. Les enquêtes auprès des personnes utilisant les "services" d'aide destinés aux sans-domicile sont les plus adaptées à cette étude des processus ;

- étudier les **conditions de réalisation et d'extension à une plus grande échelle d'enquêtes de ce type**, et élaborer des recommandations en vue d'aboutir à une meilleure prise en compte des personnes sans-domicile dans le recensement général de la population ainsi que dans les enquêtes qui se déroulent ordinairement auprès des seuls ménages logés. Dans cette même optique, on s'est intéressé aux conditions de reproduction et d'adaptation de ces enquêtes dans d'autres pays européens. Cet objectif a été atteint puisque l'INSEE reprend en l'adaptant au niveau national la méthode d'échantillonnage mise au point par l'INED, pour réaliser sa future enquête nationale auprès des sans-domicile (prévue en 2001, avec la collaboration de l'INED).

Ces enquêtes¹⁹ ont été précédées d'entretiens afin de faciliter l'élaboration du questionnaire. D'autres entretiens ont été réalisés après les enquêtes, pour éclaircir certaines interprétations et mieux comprendre la façon dont les sans-domicile ont vécu les situations décrites.

A la date de janvier 2000, l'INED a réalisé quatre **enquêtes statistiques** :

- 1994-1995 : enquête pilote auprès des personnes sans-domicile de 18 ans et plus, dans les centres d'hébergement et la rue (certains quartiers de Paris)

- février-mars 1995 : enquête auprès de 591 utilisateurs de services destinés aux sans-domicile (personnes de 18 ans ou plus fréquentant les services d'hébergement et de restauration de Paris intra-muros, auxquels on ajoute Nanterre et le centre Corentin Celton, où des personnes sont conduites en bus depuis Paris)

- deuxième semestre 1997 : enquête auprès des points d'accueil pour jeunes et les services d'hébergement, de restauration et les boutiques-solidarité accueillant exclusivement ou non des jeunes de 16 à 24 ans

- février-mars 1998 : enquête auprès de 461 jeunes sans-domicile ou en situation précaire, utilisant les services à Paris et dans la première couronne (jeunes de 16 à 24 ans fréquentant les services d'hébergement, de restauration, les boutiques-solidarité et les points d'accueil jeunes)

¹⁹ Un comité de pilotage (associations et institutions s'occupant des sans-domicile, chercheurs) et un comité scientifique ont accompagné ces recherches.

Les travaux de l'INED sur les personnes sans-domicile

D'autres travaux sont venus compléter ces enquêtes : une étude des centres d'hébergement accueillant les personnes sans-domicile, reposant sur des entretiens auprès des responsables (Soulié, 1997) ; la constitution d'une base documentaire informatisée sur les recherches et études en Europe et en Amérique du Nord, essentiellement en France et aux Etats-Unis (Yvon-Deyme et Baglan, 1996) ; un test de questionnaire permettant de replacer la situation des personnes sans-domicile ainsi que celle des personnes ayant un logement précaire dans une nomenclature décrivant les différentes situations par rapport au logement et au travail (Clanché, 1998) ; une étude sur le parc social de fait et son évolution (Arbonville, 1998); une étude sur les sans-domicile et l'espace urbain (Plan Urbain/INED, 1996); des entretiens approfondis auprès de personnes sans-domicile, en particulier auprès de jeunes.

Les enquêtes statistiques

a1. L'enquête pilote de nuit "rue et centres d'hébergement" (1995)

La première enquête est une enquête pilote qui se déroule une nuit donnée, à la façon d'un recensement. Elle comporte un dénombrement des personnes rencontrées dans la rue entre deux et quatre heures du matin dans une aire donnée, ainsi que des personnes dormant cette nuit-là dans les centres d'hébergement de la même zone, avec un questionnaire court. Pour le volet "rue", l'aire globale est divisée en secteurs dont chacun est attribué à une équipe de trois personnes. Par "rue", il faut entendre tous **les lieux non prévus pour l'habitation** tels que gares, parcs, parkings, cages d'escalier...

Dans la rue, toutes les personnes **éveillées** lors du passage des enquêteurs sont interrogées. Les enquêteurs pénètrent dans les immeubles et les cours aussi loin qu'ils le peuvent (codes, portes fermées etc).

Dans les centres, après le recensement par âge et sexe des hébergés, ce sont des personnes sélectionnées aléatoirement qui sont interrogées. Le questionnaire est passé avant que les personnes ne s'installent pour la nuit ou le lendemain matin à leur départ.

Après deux tests, **l'enquête pilote proprement dite** s'est déroulée dans la nuit du 22 au 23 février, dans sept zones réparties entre une vingtaine d'enquêteurs. Si ce type d'enquête permet de recueillir des renseignements sur diverses utilisations de l'espace public la nuit (qui ne sont d'ailleurs pas toutes propres aux sans abri), il ne convient pas pour réaliser un échantillon représentatif de personnes sans-domicile.

a2. L'enquête auprès des utilisateurs des services d'hébergement et de restauration de 18 ans et plus (1995)

La deuxième enquête de l'INED se déroule le jour, sur un laps de temps d'un mois, auprès des utilisateurs des services du type hébergement, distribution de nourriture et de repas chauds y compris itinérants. Il s'agit d'une enquête sur échantillon représentatif, constitué à partir d'un tirage à deux degrés. La difficulté principale à résoudre pour établir un **échantillon représentatif de personnes sans-domicile** est l'absence d'une liste exhaustive de ces personnes ou de leurs lieux de résidence dans laquelle on puisse tirer aléatoirement un échantillon représentatif. Mais en dressant une liste de plusieurs types de « services »

Les travaux de l'INED sur les personnes sans-domicile

(hébergement et distribution de repas dans le cas de cette première enquête) on peut ainsi constituer une base de sondage (stratifiée selon le type de service et de population servie) dans laquelle on tire un échantillon de lieux, puis un échantillon de personnes « servies ». Après la collecte, il convient de supprimer les doubles comptes et de pondérer l'échantillon en tenant compte de la multiutilisation des services, qui confère aux personnes enquêtées des probabilités différentes d'être tirées au sort. Les non utilisateurs des services ne sont évidemment pas couverts par cette enquête ; les « utilisateurs rares » le sont de façon imparfaite, mais en faisant certaines hypothèses on peut améliorer la connaissance à leur sujet.

Dans un premier temps, les services sont donc tirés au sort dans une liste exhaustive sur Paris intra-muros. Par la suite, chaque jour d'enquête, un certain nombre de ces services sont visités par les enquêteurs qui y font passer chacun en moyenne trois questionnaires auprès de personnes tirées au sort (six environ par site). La situation de logement des personnes interrogées est soigneusement établie, afin de distinguer dans l'analyse ultérieure les sans-domicile au sens « restreint », mais les autres utilisateurs de services (souvent des personnes hébergées ou dans une grande précarité, qui utilisent les distributions de nourriture) répondent également au questionnaire.

Une série d'entretiens qualitatifs ont été réalisés à la suite de ces questionnaires pour en tester la validité, en particulier sur les questions de type rétrospectif.

Ces deux premières enquêtes ont été financées par la Commission des Communautés Européennes, le Ministère de l'Equipement, le Ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, et la fondation Abbé Pierre.

a3. Les travaux sur les jeunes (1997-1998) : l'enquête auprès des services s'adressant aux jeunes (juillet-décembre 1997), l'enquête auprès des 16-24 ans sans-domicile ou en situation précaire (février-mars 1998)

L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre les conditions de vie des jeunes sans-domicile, et les ruptures biographiques (séparation ou décès des parents, enfance en institution, prison, sortie précoce du système scolaire...) qui les ont conduits à cette situation. Une place importante est faite à la santé (y compris la consommation de drogue et d'alcool, les grossesses, le SIDA...), à son éventuelle dégradation, aux prises de risque, et à l'accès aux soins. Un certain nombre de cas « frontières » (jeunes ayant connu des ruptures biographiques importantes, hébergés dans des foyers qui ne sont pas réservés aux sans-domicile au sens restreint) ont été également étudiés.

La question des jeunes sans-domicile ne peut être aisément séparée de la question du **passage à l'âge adulte**, toujours jalonné de difficultés scolaires, familiales, professionnelles. Cette période de passage à l'âge adulte a évolué avec l'ensemble de la société française. Elle est devenue plus longue et jalonnée de difficultés nouvelles ou plus importantes que par le passé. La réalisation d'une enquête sur les jeunes par l'INSEE (enquête complémentaire à l'enquête sur l'emploi de mars 1997) permettra de bénéficier de données de cadrage et de comparaisons sur une population logée ; il en sera de même de l'enquête de l'INED sur le thème du « passage à l'âge adulte » et des travaux de Marie Choquet et son équipe à l'INSERM.

Du point de vue de la méthodologie, les méthodes quantitatives et qualitatives sont associées encore plus étroitement que dans les travaux antérieurs sur les adultes sans-

Les travaux de l'INED sur les personnes sans-domicile

domicile, en réalisant une **enquête statistique sur échantillon représentatif et une campagne d'entretiens** tant auprès de responsables de centres d'accueil ou d'hébergement que de jeunes. Cette association de méthodes permet l'approfondissement des résultats de chacune et, d'autre part, l'exploration qualitative des limites de notre enquête statistique. Notre travail se déroule en collaboration avec le laboratoire du CNRS « Centre de Sociologie Européenne » (Gérard Mauger).

La méthode statistique reprend celle utilisée par l'INED pour son enquête de 1994-1995. Dans le cas des jeunes, la plus faible propension (d'après nos entretiens avec des responsables associatifs) qu'ils auraient à s'adresser à des services « ayant pignon sur rue » conduit à diversifier la liste de ceux-ci, en y ajoutant les lieux d'accueil de jour réservés aux jeunes et une partie de ceux qui accueillent les sans-domicile de tous âges.

Les enquêtes concernant les jeunes et les services auxquels ils s'adressent ont été financés par la CNAF et l'INSERM.

Les investigations complémentaires

D'autres investigations viennent compléter les travaux décrits ci-dessus par l'élargissement à d'autres pays et d'autres contextes locaux et par des approfondissements sur diverses questions.

Etude sur les centres d'hébergement prenant en charge les personnes sans-domicile (Soulié, 1997). Cette étude, portant sur l'agglomération parisienne, a permis une meilleure compréhension du monde associatif et institutionnel chargé de l'hébergement des personnes sans-domicile, et a éclairé certains résultats des enquêtes quantitatives. La faisabilité et l'adaptation d'enquêtes auprès des services dans d'autres villes de France et à plus forte raison dans d'autres pays que ceux où elles ont été conçues passe par la connaissance du système de prise en charge des personnes sans-domicile dans ces autres villes ou pays.

Constitution d'une base documentaire (Yvon-Deyme et Baglan, 1996) sur les études, essentiellement de type statistique, concernant les sans-domicile, réalisées aux USA, Canada, et Europe de l'Ouest (pour l'essentiel Union européenne). Ce travail a été réalisé en collaboration avec le CSU, avec un financement de la Mire. Un article dans *Courrier des Statistiques* (Firdion, Marpsat, 1994) décrit et commente les enquêtes statistiques sur les sans-domicile aux Etats-Unis, replacées dans leur contexte politique et social.

Test d'un questionnaire (Pascal Arduin en collaboration avec François Clanché et Monique Meron) permettant de replacer les sans-domicile ainsi que les personnes ayant un logement précaire dans une **nomenclature** décrivant les différentes situations par rapport au logement et au travail, élaborée dans le cadre du groupe de travail du CNIS. Cette nomenclature qui décrit très finement les différentes solutions d'hébergement collectif, de fortune, en squat etc., pourrait servir de base à une nomenclature européenne, en tenant compte des situations propres de chaque pays, d'autant plus qu'elle distingue les critères juridiques (statut d'occupation du logement, propres à chaque pays) des critères physiques (où il y a plus de proximité d'un pays à l'autre) (Clanché, 1998). Ces tests ont été réalisés grâce au soutien de la Mission solidarité de la SNCF.

Les travaux de l'INED sur les personnes sans-domicile

Etude sur le parc social de fait et son évolution de 1984 à 1992, à travers les différentes enquêtes Logement. Il s'agit de repérer à la fois l'évolution du parc ancien, peu confortable et bon marché, en tenant compte de sa localisation, et l'évolution du parc logeant les personnes à très bas revenus (Arbonville, 1998).

Etude sur les sans-domicile et l'espace. Cette étude porte à la fois sur la répartition dans l'espace parisien des services s'adressant aux personnes sans-domicile et sur l'usage de cet espace fait par ces mêmes personnes. La méthode en est à la fois quantitative et qualitative. Elle utilise un fichier de services, le questionnaire de l'enquête auprès des personnes sans-domicile réalisée par l'INED pendant l'hiver 94-95, et des entretiens auprès des personnes sans-domicile, qui se sont en particulier exprimées à partir de photos de leur environnement. Des représentations cartographiques accompagnent les résultats. Des premiers résultats ont été publiés dans le rapport Plan Urbain/INED (1996).

Principales publications de l'équipe de l'INED :

1994 :

- Jean-Marie FIRDION , Maryse MARPSAT, « La statistique des sans-domicile aux Etats-Unis », *Courrier des Statistiques*, n°71-72, décembre 1994.

1995 :

- Jean-Marie FIRDION, Maryse MARPSAT et Michel BOZON, « Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile ? Une question éthique et scientifique », *Revue Française des Affaires Sociales*, 1995, n°2-3.

1996 :

- Maryse MARPSAT, Jean-Marie FIRDION, « Devenir sans-domicile : ni fatalité, ni hasard », *Population et Sociétés*, n°313, mai 1996.
- Maryse MARPSAT, Jean-Marie FIRDION, « Becoming homeless : who is at risk », *Population et Sociétés*, n°313, mai 1996, English version.
- Brigitte YVON-DEYME et Jean-Yves BAGLAN, *Base de données bibliographique sur les sans-domicile*, sous la direction de Maryse Marpsat et Jean-Marie Firdion, INED/CSU, avril 1996.
- *Les lieux publics de la survie quotidienne, recherche exploratoire : parcours urbains et suivis de personnes sans-domicile dans deux quartiers parisiens*, Plan urbain / INED, novembre 1996.

1997 :

- SOULIÉ Charles, 1997, « Le classement des sans-abri », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, n°118, juin 1997, p. 69-80.
- Maryse MARPSAT, Jean-Marie FIRDION, Charles SOULIE, « Comment devient-on sans-domicile ? », in *l'Etat de la France 97-98*, Paris : La Découverte, pages 174-178.

Les travaux de l'INED sur les personnes sans-domicile

1998 :

- « L'enquête de l'INED auprès des personnes sans-domicile à Paris », *Cahiers de Chaligny*, janvier 1998.
- Numéro spécial de *Sociétés Contemporaines* sur les sans-domicile en France et aux USA, coordonné par Maryse Marpsat (INED/CSU), avril 98, numéro 30.dans lequel :
 - * Maryse MARPSAT, Jean-Marie FIRDION, « Sans-domicile à Paris : une typologie de l'utilisation des services et du mode d'hébergement », *Sociétés Contemporaines*, n°30, avril 1998.
 - * François CLANCHÉ, « Le classement des situations de logement : les sans-domicile dans des nomenclatures générales », *Sociétés Contemporaines*, n°30, avril 1998.
- Vie et santé des personnes sans-domicile, à Paris, (Jean-Marie Firdion, Maryse Marpsat ; Thérèse Lecomte, Andrée Mizrahi, Arié Mizrahi), CreDES, dossier n°1222, juin 1998.
- Vie et santé des personnes sans-domicile à Paris, (Jean-Marie Firdion, Maryse Marpsat ; Thérèse Lecomte, Andrée Mizrahi, Arié Mizrahi), CreDES, *Questions d'économie de la santé*, n°13, juillet 1998.
- Maryse MARPSAT, Jean-Marie FIRDION, Les personnes sans-domicile à Paris, *Données Urbaines 1998*.
- Jean-Marie FIRDION, Maryse MARPSAT, Les sans-domicile et leur famille, *Fondations*, n°7
- Maryse MARPSAT, Jean-Marie FIRDION, « Las personas sin hogar en Paris : encuesta a una muestra representativa de usuarios de servicios para personas sin hogar », *Intervention Psicosocial*, volume 7, numéro1.
- Maryse MARPSAT, Jean-Marie FIRDION, « Connaître les personnes sans-domicile », *Diagonal*, n°134, novembre-décembre 1998, pp. 30-31.
- Maryse MARPSAT, Jean-Marie FIRDION, « The homeless in Paris : a representative sample survey of users of services for the homeless », in Dragana Avramov, ed, *Coping with homelessness : issues to be tackled and best practices in Europe*, Ashgate Publishing, p.221-251.
- Denise ARBONVILLE, « Normalisation de l'habitat et accès au logement. Une étude Statistique de l'évolution du parc « social de fait » de 1984 à 1992 », *Dossiers et Recherches*, n°71, INED.

1999 :

- Maryse MARPSAT, « Les sans-domicile à Paris et aux Etats-Unis », *Données sociales 1999*.
- Maryse MARPSAT, « Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri », *Population*, 54 (6), p. 885-932.
- Maryse MARPSAT, « Les sans-domicile d'origine bourgeoise », *Population*, 54 (6), p. 1019-1032.
- Maryse MARPSAT, « Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives : le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans-domicile », INED, *Dossiers et Recherches* n°79, août 1999.
- Jean-Marie FIRDION, " L'étude des jeunes sans-domicile dans les pays occidentaux : état des lieux ", INED, *Dossiers et Recherches* n°81, décembre 1999.

Les travaux de l'INED sur les personnes sans-domicile

En préparation :

- Numéro spécial de *Travaux et Documents* de l'INED, rassemblant les travaux divers faits autour de l'enquête sur les sans-domicile à Paris, sous la direction de Maryse Marpsat et Jean-Marie Firdion

Rapports du CNIS, avec des contributions de l'INED :

- 1994, *Propositions pour un système statistique sur les sans abri et les personnes exclues du logement*, prérapport.
- 1995, *Propositions pour un système statistique sur les sans abri et les personnes exclues du logement*, rapport d'étape, avril.
- 1996, *Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement*, rapport final du groupe de travail sur les sans-abri, rapport du CNIS n°29, mars.
- BENVENISTE Corinne, 1996, *Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement*, *Actualités du Conseil National de l'Information Statistique*, n°17, mai.

Travaux réalisés dans le cadre du CNIS (hors travaux INED)

- 1996, *Pauvreté et accès au logement dans le Grand Lyon, une enquête pilote*, *Les dossiers de l'INSEE Rhône-Alpes*, n°109, février.
- BROILLARD Cyrille, LE BLANC David, LOPEZ Alberto, 1996, « L'accès au logement des populations à très bas revenu dans l'agglomération lyonnaise », *Données Sociales*, INSEE, mars, chapitre 10, p.512-517.
- TRAUTMANN Frédéric, 1995, *Expérimentation d'une enquête sur les personnes sans-abri dans la communauté urbaine de Strasbourg*, CREA I Alsace et ORHIAL.

ANNEXE 2 : BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

1) Ouvrages

ANDERSON, Nels. - *Le Hobo : sociologie du sans-abri*. - Paris : Nathan, 1993. - 320 p. - (Essais & recherches. Sciences humaines) Trad. de : "The Hobo", University of Chicago Press, 1923

ANDERSON, Nels. - *On hobos and homeless*. - /introduction de Raffaele Rauty. - Chicago : University of Chicago press, 1998. - 301 p. - (The heritage of sociology)

AVRAMOV, Dragana. - *Les sans-abri dans l'Union européenne : contexte social et juridique de l'exclusion du logement dans les années 90*. - 4ème rapport de recherche de l'Observatoire européen des sans-abri. - Bruxelles : FEANTSA, 1995. - V-216 p.

BURT, Martha R. - *Over the edge : the growth of homelessness in the 1980s*. - New York : Russell Sage foundation ; Washington, D.C. : Urban institute press, 1992. - XI-267 p.

CHOBEAUX, François. - *Les nomades du vide : des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*. - Arles : Actes Sud, 1996. - 128 p.

Comité national de l'accueil des personnes en difficulté. - *Squats et habitat de fortune* : document de réflexion partenariale dans le cadre du Comité national de l'accueil des personnes en difficulté ; Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'action sociale. - Paris : Ministère de l'emploi et de la solidarité, 1999. - Pagination multiple

Coping with homelessness : issues to be tackled and best practices in Europe. - / ed. par Dragana AVRAMOV. - Aldershot, UK : Ashgate, 1999. - XVII-562 p.

DAMON, Julien. - *Vagabondage et mendicité : un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*. - Paris : Flammarion, 1998. - 125 p. - (Dominos ; 172)

DUPONT, Véronique. - *Spatial patterns of residence and work in Delhi with special reference to the location strategies of pavement dwellers*. - New Delhi : Centre de sciences humaines, 1997. - 40 p. - (Contributions CSH ; 97/1) Document de travail entrant dans le cadre de l'axe de recherche du CSH "Dynamiques urbaines"

Etats-Unis. Bureau of the Census. - *Conference proceedings for enumerating homeless persons : methods and needs*. - /cosponsored by Bureau of Census ; U.S. department of housing and urban development ; Interagency council on the homeless ; ed. by Cynthia M. Taeuber. - Washington D.C. : U.S. department of commerce, 1991. - IV-214 p.

Etats-Unis. National coalition for the homeless. - *Homelessness in America*. - /ed. par Jim Baumohl. - Phoenix : Oryx Press, 1996. - XXVII-291 p.

Bibliographie

France. Conseil national de l'information statistique. - *Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement : rapport final du groupe de travail sur les sans-abri/CNIS*. - Paris : Conseil national de l'information statistique, 1996. - 162 p. - (Collection des rapports du CNIS ; 29)

Haut comité pour le logement des personnes défavorisées. - *Le besoin de cohérence dans la politique du logement : 5ème rapport du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées*. - Paris : Haut comité pour le logement des personnes défavorisées, 1999. - 86 p.

HUTSON, Susan. - *Youth homelessness : the construction of a social issue*. - /avec Mark Liddiard. - London : Macmillan, 1994. - XIV-216 p.

JENCKS, Christopher. - *The homeless*. - Cambridge (Mass.) : London : Harvard University Press, 1994. - VIII-162 p.

KOVES, Viviane. - *La santé mentale des sans-abri dans la ville de Paris*. - /avec C. Mangin-Lazarus. - Paris : Association L'Elan retrouvé, 1997. - 52 p.

LEBAS, Jacques. - *Précarité et santé*. - /avec Pierre Chauvin. - /préface de Bernard Kouchner. - Paris : Flammarion médecine-sciences, 1998. - 299 p.

LIEBOW, Elliot. - *Tell them who I am : the lives of homeless women*. - New York : The Free Press, 1993. - 339 p.

NUNEZ, Ralph da Costa. - *The new poverty : homeless families in America*. - /préface de Leonard N. Stern. - New York ; London : Insight Books : Plenum Press, 1996. - 254 p.

Paris. Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé. Centre de Chaligny. - *Etudes sur les sans-abri à Paris*. - Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé, Centre de Chaligny. - Paris : Centre de Chaligny, 1998. - 144 p. - (Les cahiers de Chaligny)

PASSARO, Joanne. - *The unequal homeless : men on the streets, women in their place*. - New York ; London : Routledge, 1996. - 128 p.

ROSSI, Peter H. - *Down and out in America : the origins of homelessness*. - Chicago ; London : University of Chicago Press, 1989. - XI-248 p.

SMITH, Joan. - *The family background of homeless young people*. - /avec Sheila Gilford, Ann O'Sullivan. - London : Family Policy Studies Centre : J. Rowntree foundation, 1998. - 59 p. - (Family & Parenthood. Policy & Practice)

SNOW, DAVID A. - *Down on their luck : a study of homeless street people*. - /avec Leon Anderson. - Berkeley : University of California Press, 1993. - XIV-391 p.

Bibliographie

TAKAHASHI, LOIS M. - *Homelessness, AIDS, and stigmatization : the NIMBY syndrome in the United States at the end of the twentieth century*. - Oxford : Clarendon Press, 1998. - XIV-267 p. - (Oxford geographical and environmental studies)

THOMAS, Hélène. - *La production des exclus : politiques sociales et processus de désocialisation socio-politique*. - Paris : Presses universitaires de France, 1997. - IX-216 p. - (Sociologie d'aujourd'hui)

VAN DER PLOEG, JAN. - *Homeless youth*. - /avec Evert Scholte. - London : Sage, 1997. - XIV-158 p.

Youth, the underclass and social exclusion. - /ed. par Robert MacDonald. - London ; New York : Routledge, 1997. - XII-228 p.

2) Bibliographie Revues

Numéros thématiques

Les sans-domicile en France et aux Etats-Unis. - *Sociétés contemporaines*, avril 1998, n° 30, 201 p.

DAMON, Julien. - Les SDF. - *Problèmes politiques et sociaux*, 19 juillet 1996, n°770, 79p.

Les établissements d'hébergement pour adultes et familles en difficulté sociale d'hébergement pour adultes et familles en difficulté sociale : activité, clientèle et personnel : série chronologique : 1985 à 1996. - *Documents statistiques/SESI*, 1997, n° 279, 103 p.

WOITRIN, Emmanuel. - Les personnes hébergées par les CHRS : des hommes et des femmes en grande difficulté sociale. - *Etudes et résultats/DREES*, août 1999, n° 29, 8 p.

3) Articles et contribution

BORDREUIL, J.S. - Hommes à la rue aux Etats-Unis : la crise des infrastructures de la ville. - *Annales de la recherche urbaine*, 1993, n° 57-58, p. 135-146

BURT, M., COHEN, B. - America's homeless : numbers, characteristics and programs that serve them. - *Urban institute report*, 1989, vol. 89, n° 3, p. 147-160

Bibliographie

CULHANE, D., DEJOWSKI, E., IBANEZ, J., NEEDHAM, E., MACCHIA, I. - Public shelter admission rates in Philadelphia and New York City : the implication of turnover for sheltered population counts. - *Housing policy debate*, 1994, vol. 5, n° 2, p. 107-140

HOPPER, K. - Homelessness old and new : the matter of definition. - *Housing policy debate*, 1991, vol. 2, n° 3, p. 757-813

HOPPER, K. - Les homeless américains : données, expériences et orientations. - Actes du Séminaire : *Sans-domicile fixe dans l'espace public / Plan Urbain*. - Paris-La Défense, 1992, p. 41-48

IACHAN, Ronaldo. - A multiple frame approach to sampling the homeless and transient population. - *Journal of official statistics*, 1993, n° 4, p. 747-764

KOEGEL, P., BURNAM, M.A., MORTON, S.C. - Enumerating homeless people : alternative strategies and their consequences. - *Evaluation review*, 1996, vol. 20, n° 4, p. 378-403

KOEGEL, P., MELAMID, E., BURNAM, A. - Childhood risk factors for homelessness among homeless adults. - *American journal of public health*, 1995, vol. 85, n° 12, p. 1642-1649

LAE, J.F., MURARD, N. - Célibataire à la rue. - *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1996, n° 113, p. 31-39

LEE, B., LINK, B., TORO, P. - Images of the homeless : public views and media messages. - *Housing policy debate*, 1991, vol. 2, n° 3, p. 649-682

LOVELL, A. - Les recherches sur les homeless et la maladie mentale. - Actes du Séminaire : *Sans-domicile fixe dans l'espace public / Plan urbain*. - Paris-La Défense, 1992, p. 49-66

MUNOZ, M., VASQUEZ, C., KOEGEL, P., SANZ, J., BURNAM, A. - Differential patterns of mental disorders among homeless in Madrid (Spain) and Los Angeles (California, USA). - *Social psychiatry & psychiatric epidemiology*, 1998, n° 33, p. 514-520

PICHON, P. - La manche, une activité routinière : manières de faire. - *Annales de la recherche urbaine*, 1993, n° 57-58

ROSSI, P.H., WRIGHT, J.D., FISCHER, G.A., WILLIS, G. - The urban homeless : estimating composition and size. - *Science*, 1987, n° 235, p. 1336-1341

SOULIE, C. - Le classement des sans-abri. - *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1997, n° 118, p. 69-80

TAKAHASHI, L.M. - A decade of understanding homelessness in the USA : from characterization to representation. - *Progress in human geography*, 1996, vol. 20, n° 3, p. 291-310

Bibliographie

VASQUEZ, C., MUNOZ, M., SANZ, J. - Lifetime and five-year prevalence of homelessness in the United States. - *American journal of public health*, 1994, n° 12, p. 1907-1912

VASQUEZ, C., MUNOZ, M., SANZ, J. - Lifetime and 12-month prevalence of DSM-III-R mental disorders among the homeless in Madrid: a European study using the CIDI. - *Acta psychiatrica scandinavica*, 1997, 95, p. 523-530

Une bibliographie complémentaire concernant les travaux de Jean-Marie Firdion et Maryse Marpsat est située en annexe 1, page 58

ANNEXE 3 : BIOGRAPHIE DES INTERVENANTS

JEAN-MARIE FIRDION

Adresse professionnelle :

Institut National d'Etudes Démographiques
133, boulevard Davout
75980 Paris Cedex 20

Tél. : + 33 (0)1.56.06.20.34.
Fax : + 33. (0) 1.56.06.21.99.
Mél : firdion@ined.fr

~
Emploi actuel
~

- Chargé de Recherche dans l'Unité de Recherche « Fécondité, Famille, Sexualité » (responsable : Henri Leridon) et dans l'Unité de Recherche « Démographie, Genre et Sociétés » (responsables : Michel Bozon, Thérèse Locoh).

~
Responsabilités scientifiques
~

- Responsable avec Maryse Marpsat d'un programme de recherche sur les jeunes sans-domicile parisiens (1997-1999)
- Responsable avec Serge Paugam (CNRS) d'un programme de recherche portant sur la comparaison de la précarité dans des métropoles régionales (Santé, Inégalités, Ruptures Sociales) (1999-2001)
- Responsable avec Henk de Feijter (Université d'Amsterdam) d'une recherche comparative sur la situation et les représentations des personnes sans-domicile à Paris et à Amsterdam (2000-2001)
- Membre de l'équipe de recherche de l'Enquête Nationale sur la Violence à l'Encontre des Femmes (ENVEFF), chargé des problèmes méthodologiques, sous la responsabilité de Maryse Jaspard (IDUP) (1998-2000)
- Membre du Comité de pilotage de l'Enquête nationale auprès des personnes sans-domicile (INSEE-division « Conditions de vie des ménages »), sous la responsabilité de Cécile Brousse (1998-2001)

~
Autres engagements
~

- Membre de l'Association Internationale des Statisticiens d'Enquête (section de l'Institut International de Statistique)
- Membre de l'Association Française de Criminologie
- Membre du comité de rédaction de la revue *Fondations*

~
Bibliographie
~

La bibliographie est située en annexe 1, page 58

MARYSE MARPSAT

Adresse professionnelle :

Institut National d'Etudes Démographiques
133, boulevard Davout
75980 Paris Cedex 20

Tél. : + 33 (0) 1.56.06.21.33.

Fax : + 33 (0) 1.56.06.21.99.

Mél : marpsat@ined.fr

~
Emploi actuel
~

- Maryse Marpsat est administrateur de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), actuellement mise à la disposition de l'INED. Elle est membre de l'Unité « Mobilité, habitat et espaces urbains » (responsable : Catherine Bonvalet) et de l'Unité « Biographies et espaces multi-niveaux » (responsable : Daniel Courgeau). Ses travaux portent essentiellement sur les personnes sans-domicile, sur la ségrégation spatiale et les quartiers pauvres.

~
Responsabilités scientifiques
~

- Responsable avec Jean-Marie Firdion du programme d'enquêtes sur les personnes sans-domicile, qui comporte plusieurs enquêtes statistiques et de nombreux travaux qualitatifs associés
- Responsable du programme de recherche sur les aspects dynamiques de la situation des personnes sans-domicile
- Responsable du programme de recherche sur le chômage secouru et la situation familiale dans les années trente
- Membre du programme de recherche sur la mobilité résidentielle, l'effet de contexte et l'intégration sociale (responsable : Patrick Simon)
- Membre du Comité de pilotage de l'Enquête nationale auprès des personnes sans-domicile (INSEE-division « Conditions de vie des ménages »), sous la responsabilité de Cécile Brousse (1998-2001)

- Membre du groupe de spécialistes sur les incidences démographiques de l'exclusion sociale (Conseil de l'Europe)
- Membre des comités de rédaction de *Données Urbaines 2000* et de *Population*

~
Bibliographie
~

La bibliographie est située en annexe 1, page 58

GERARD MAUGER

Adresse professionnelle :

Centre de Sociologie Européenne
Institut de Recherches sur les Sociétés Contemporaines
59-61, rue Pouchet
75840 Paris Cedex 17

Tél. : + 33 (0) 1.40.25.11.31.

Mél : mauger@iresco.fr

~
Emploi actuel
~

- Sociologue, directeur de recherche au CNRS, directeur-adjoint du Centre de Sociologie Européenne (ESA 8035 – EHESS – Collège de France – CNRS)
- Chargé de conférences à l'EHESS
- Ses recherches, poursuivies ou entreprises au cours des trois dernières années, peuvent être réparties dans cinq domaines :
 - 1) « La construction sociale des âges de la vie et des générations » (sociologie de la jeunesse) ;
 - 2) « Les bandes, le milieu et la bohème populaire » (sociologie de la déviance) ;
 - 3) « Les usages sociaux de la lecture » (sociologie des pratiques culturelles) ;
 - 4) « L'engagement politique des intellectuels » (sociologie des intellectuels) ;
 - 5) « L'enquête qualitative en sociologie » (sociologie de la sociologie).

~
Responsabilités scientifiques
~

- Responsable du séminaire sur « L'enquête qualitative en sociologie » (EHESS, Formation doctorale en sociologie)
- Responsable avec Louis Pinto des Rencontres « Lire les Sciences sociales » (Institut de Recherches sur les Sociétés Contemporaines.
- Responsable de l'atelier du Centre de Sociologie Européenne : « Etat social/Etat pénal » (dans la cadre d'un contrat de recherche européen en cours)
- Responsable avec Frédéric Lebaron de l'atelier du Centre de Sociologie Européenne : « Jeunes, précarité, insertion » (dans le cadre d'un contrat de recherche européen en cours)
- Responsable de l'atelier du Centre de Sociologie Européenne : « Droits d'entrée »
- Membre du Comité de rédaction d'*Actes de la Recherche en Sciences Sociales*

~
Quelques Publications
~

Derniers ouvrages parus :

- *Histoires de lecteur.* - /avec Claude F. Poliak et Bernard Pudal. – Paris : Editions Nathan. – 1999
- *Lire les sciences sociales. Volume 2.* - /avec Louis Pinto. – Paris : Belin. – 1997

Concernant « les cultures populaires », « les mondes des jeunes » et « la sociologie de la déviance », il a notamment publié :

- Bandes et valeurs de virilité. – *Regards sur l'actualité*, « Jeunesse, violences et société », juillet-août 1998, n° 243, p. 29-39
- La reproduction des milieux populaires en crise. – *Ville, Ecole, Intégration*, « Jeunes, travail et insertion », juin 1998, n° 113, p. 6-16
- Les ouvriers : un monde défait. – *Actes de la recherche en sciences sociales*, décembre 1996, n°115, p. 38-43
- Jeunesse : l'âge des classements. Essai de définition sociologique d'un âge de la vie. – *Recherches et Prévisions*, juin 1995, n°40, p. 19-36
- Les mondes des jeunes. – *Sociétés contemporaines, Les mondes des jeunes*, (G. Mauger dir.), mars 1995, n°21, p. 5-13
- Le monde des bandes. – *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, mars 1995, 43^{ème} année, n°3, p. 99-102
- Espace des styles de vie déviants des jeunes de milieux populaires. – dans : Christian Baudelot et Gérard Mauger (dir.). – *Jeunesses populaires. Les générations de la crise.* – Paris : Editions L'Harmattan, 1994, p. 347-384
- Des jeunes et des banlieues. Perceptions du quartier et visions du monde social. – *Critiques sociales*, janvier 1994, n°5-6, p. 67-75
- Enquêter en milieu populaire. – *Genèses*, décembre 1991, n°6, p. 31-43
- Hippies, loubards, zoulous. Les jeunes marginaux de 1968 à aujourd'hui. – *Problèmes politiques et sociaux*, juillet 1991, n°660
- La politique des bandes. - /avec Claude F. Poliak. – *Politix*, 2^e trimestre 1991, n°14, p. 27-43
- L'apparition et la diffusion de la consommation de drogues en France (1970-80) : éléments pour une analyse sociologique. – Bruxelles, *Contradictions*, 1984, n°40-41, p. 131-148
- Les loubards. - /avec Claude Fossé-Poliak. – *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, novembre 1983, n°50, p. 49-67

ANNEXE 4 : LISTE DES INTERVENANTS ET DES PARTICIPANTS

Liste des intervenants et des participants

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Organisme</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Mail</i>
Rodriguo	ACOSTA	Journaliste	Urbanissimo	01.45.41.44.04.	
Ghislaine	ANGLES D'AURIAC	Chargée de mission	UNAF	01.49.95.36.25.	gangles@unaf.fr
Marie-Line	ANTIBE-TOVAR	Responsable du département méthode	I FOP	01.45.84.14.44.	marie-line.antibe-tovar@ifop.com
Denise	ARBONVILLE	Chargée de mission chercheur	Réseau socio-économie de l'habitat	01.56.06.22.78	arbonville@ined.fr
Pascal	ARDUIN	Service des enquêtes	I NED	01.56.06.20.70	arduin@ined.fr
Marie-Thérèse	ATTALAH	Conseillère sociale	GIP Habitat	01.49.23.79.40.	marie.attalah@free.fr
François	BECK	Chargé de mission	OFDT	01.53.20.16.08.	frbec@ofdt.fr
Gil	BELLIS	Chercheur	I NED	01.56.06.21.52.	bellis@ined.fr
Francine	BENGUIGUI	Chargée d'études	PUCA		francine.benguigui@equipement.gouv.fr
Malika	BENTAÏEB	Adjointe au chef du bureau de la démographie	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité	01.40.56.58.09.	malika.bentaieb@sante.gouv.fr
Catherine	BONVALET	Présidente	Réseau socio-économie de l'habitat	01.56.06.21.46	bonvalet@ined.fr
Hector	CARDOSO	Coordinateur	Secours catholique	01.46.22.19.43.	
Francine	CASSAN	Chargée d'études	I NSEE	01.41.17.54.22.	francine.cassan@insee.fr
Claire	CHABRIER-GAY	Chef de bureau	DDE 77	01.60.56.71.71.	
Alain	CHARRAUD	Directeur adjoint de la DREES	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité	01.44.36.90.58.	alain.charraud@sante.gouv.fr
Gérard	CHEMOUIL	Collaborateur du bureau confédéral	CGT-immigration	01.48.18.81.35.	info@cgt.fr
Marc	COHEN-SOLAL	Statisticien	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité	01.44.36.91.43.	marc.cohen-solal@sante.gouv.fr
Gérard	COLIN	Conseiller socio-éducatif		01.53.46.85.04.	
Christel	COLLIN	Chargée d'études et d'enquêtes au bureau de lutte contre l'exclusion	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité	01.44.36.98.19.	christel.collin@sante.gouv.fr
Joseph	COMBY	Secrétaire général	ADEF - Etudes foncières	01.56.98.20.00.	foncier@wanadoo.fr
Céline	COULON	Allocataire de recherche	Centre de recherche sur l'habitat	01.47.76.52.10.	celine.coulon@paris-ladefense.archi.fr
Franca	CRIPPA	Chercheur en démographie	Istituto di statistica de Pavie	00.39.03.82.50. 43.46.	franca.crippa@unimib.it
Marie-France	CRISTOFARI	Chargée d'études	I NSEE	01.41.17.66.81.	marifcristof@hotmail.com

Liste des intervenants et des participants

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Organisme</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Mail</i>
Philippe	CUNEO	Sous-Directeur à la DREES, direction de la recherche de l'évaluation et des études scientifiques	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité DREES	01.44.36.90.61.	philippe.cuneo@sante.gouv.fr
Murielle	DARBLADE	Technicien de recherche	I NED	01.56.06.20.81	darblade@ined.fr
Geneviève	DE DIVONNE	Vacataire	I NED	01.56.06.20.77	dedivonne@ined.fr
Danielle	DEBORDEAUX	Conseiller technique	CNAF	01.45.65.53.20.	danielle.debordeaux@cnaf.cnaf mail.fr
Gaël	DELAÏTRE	Animateur polyvalent	Secours catholique	01.46.22.13.43.	
Dominique	DEMAILLY	Attaché	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité	01.44.36.91.95.	dominique.demailly@sante.gouv.fr
Dominique	DIGUET	Documentaliste	I NED	01.56.06.22.75.	digu@ined.fr
Jean-Claude	DRIANT	Urbaniste	L'Œil - Institut d'Urbanisme de Paris	01.45.17.11.50.	driant@univ-paris12.fr
Nicole	DUFOUR	Chargée d'études et de prospectives	Préfecture de la région Ile de France	01.44.42.60.93.	PRI FDOC@wanadoo.fr
Isabelle	DUMONT	Doctorante	Centre de recherche sur les espaces et sociétés	02.31.56.62.43.	92001793@etu.unicaen.fr
Véronique	DUPONT	Démographe	I RD		dupont@bondy.ird.fr
Marc	ESPONDA	Chargé d'études - Démographe	Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)	01.42.71.28.14.	esponda@apur.org
Jean-Marie	FIRDION*	Chargé de recherche	I NED	01.56.06.20.34	firdion@ined.fr
Sigrid	FRANCOIS	Assistante à la communication	I NED	01.56.06.20.29.	francois@ined.fr
Claude	GENELLE	Technicien bâtiment	Pact Arim des Yvelines	01.39.07.78.60.	pact78-genelle@pact-arim.org
Claudia	GIROLA				
Daniel	GIROUX	Enseignant-chercheur	Université de Bourgogne	03.80.46.39.22.	
Jean-Marie	GROSBRAS	Responsable du service des enquêtes	I NED	01.56.06.2076.	grosbras@ined.fr
Huguette	GUERMONPREZ	Formatrice	Customer care	01.43.46.19.56.	
Hannelore	JANI			01.41.15.14.59.	jani.de.senectute@wanadoo.fr
Thomas	JOSSE	Chargé de mission politiques locales de l'habitat auprès du chef du service de l'habitat	DDE	01.40.97.32.49.	thomas.josse@equipement.gouv.fr
Kamel	KATEB		I NED	01.56.06.21.66	kateb@ined.fr
Mababou	KEBE	Etudiant	Université Gaston Berger de Saint-Louis	8355056	mababou@usa.net

Liste des intervenants et des participants

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Organisme</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Mail</i>
Carole	LARDOUX	Sociologue Démographe	Observatoire du Samu social de Paris	01.53.66.12.56.	
Jean	LAVERGNAT		Action sociale	01.49.24.10.16.	
Cécile	LE GALL	Etudiante assistante sociale	IRFASE	06.81.12.12.91.	
Sylvie	LE LAIDIER	Statisticienne	CNAMTS	01.42.79.33.73.	sylvie.le-laidier@cnamts.fr
Ingrid	LEFEBVRE	Attachée	Ministère de l'Équipement, des transports et du logement	01.40.81.21.22.	ingrid.lefebvre@equipement.gov.fr
Stéphane	LEGLEYE	Chargé de mission	OFDT	01.53.20.16.08.	
Claire	LEVY-VROELANT	Maître de conférence	Université de Nanterre	01.48.59.16.39.	marclair@club-internet.fr
Marie- Odile	LIAGRE	Attachée	INSEE	01.30.96.90.69.	marie-odile.liagre@insee.fr
Véronique	LEGRAND	Gestion du serveur	INED	01.56.06.20.00.	legrand@ined.fr
Christian	LOISY	Chargé d'études	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité	01.44.36.91.41.	christian.loisy@sante.gouv.fr
Josette	MARIE-JEAN- ROBERT	Chargée de communication	Plan Urbanisme Construction Architecture	01.40.81.24.30.	josette.marie-jean-robert@equipement.gouv.fr
Maryse	MARPSAT*	Chargée de recherche	INED	01.56.06.21.33	marpsat@ined.fr
Catherine	MATHEY-PIERRE	Chargée d'études	Centre d'études de l'emploi	01.45.92.68.97	catherine.mathey-pierre@cee.enpc.fr
Gérard	MAUGER*	Directeur de recherche	CNRS	01.40.25.11.31	mauger@iresco.fr
Marilia	MENDES	Chargée de mission	UNAF	01.49.95.36.08.	mmendes@unaf.fr
Monique	MERON		INED	01.56.06.21.53	meron@ined.fr
Annie	MESRINE	Chef de la section « observation territoriale des populations, des revenus et des conditions de vie »	INSEE	01.41.17.55.95.	annie.mesrine@insee.fr
Hélène- Yvonne	MEYNAUD	Ingénieur sénior	EDF	01.47.65.51.15.	helene-yvonne.meynaud@edf.fr
Xavier	MILARET	Chargé de mission logement des personnes défavorisées	DDE 91	01.60.76.33.83.	
Marie- José	MINASSIAN	Journaliste	Élève-MCT Nathan	01.46.58.84.30.	
Elise	PALOMARES		INED	01.56.06.21.70	palomares@ined.fr
Cécile	PECHU	Chargée d'études	Maison française d'Oxford	00.44.18.65.27. 1000.	c.pechu@hotmail
Céline	PERREL*	Assistante à la valorisation de la recherche	INED	01.56.06.20.62.	perrel@ined.fr

Liste des intervenants et des participants

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Organisme</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Mail</i>
Gilles	PISON	Délégué à la communication scientifique de la communication. Rédacteur en chef de "Population et sociétés"	INED	01.56.06.21.26	pison@ined.fr
Benoît	RAOULX	Enseignant	Centre de recherche sur les espaces et sociétés	02.31.56.62.43.	raoulx@criuc.unicaen.fr
Frédérique	RASTOLL	Conseillère	Conseil Economique et Social	01.30.85.08.79.	frederique.rastoll@wanadoo.fr
Pierre-Yves	REBERIOUX	Conseiller technique	Secrétariat d'Etat au logement	01.44.49.80.38.	seclog2@cablog.equipement.gouv.fr
Fabrice	RI POLL	Doctorant	Centre de recherche sur les espaces et sociétés	02.31.56.62.43.	92001950@etu.unicaen.fr
Thierry	ROCHEREAU	Chargé de recherche - Statisticien	CREDES	01.53.93.43.32.	rochereau@credes.fr
Sophie	ROUAY-LAMBERT	Doctorante	Institut français d'Urbanisme	01.40.44.82.90.	srouay@univ-paris8.fr
Jean-Claude	SEBAG*	Délégué à la valorisation de la recherche	INED	01.56.06.21.97.	sebag@ined.fr
Simone	SEBAG	Psychopédagogue	Association Française de Psychologie Adlérienne	01.43.27.15.15.	jeansebag@hotmail.com
Raymonde	SECHET	Enseignant-chercheur	Université de Rennes 2	02.99.14.17.80.	raymonde.sechet@uhb.fr
Geneviève	SEMPERE-BRIAND	Chef de service	CASVP Centre d'action sociale de la ville de Paris	01.44.67.18.21.	
Patricia	THAUVIN	Service des enquêtes	INED	01.56.06.20.41	thauvin@ined.fr
Bertrand	THELOT	Médecin - Chef de service de la Délégation à l'Information Médicale et à l'Epidémiologie	Assistance Publique Hôpitaux de Paris	01.40.27.30.00.	
Souad	TRIKI		INED	01.56.06.20.00	triki@ined.fr
Victoire	VALLET	Animatrice	Secours catholique	01.46.22.19.43.	
Muriel	VILLENEUVE	Etudiante	LAPSAC	05.56.31.38.53.	
Isabelle	WIDMER	Doctorante	INED	01.56.06.20.00	widmer@ined.fr
André	WISSLER	Ingénieur de recherche	Centre d'études de l'Emploi	01.45.92.68.19.	andre.wissler@cee.enpc.fr

* : Intervenants ou organisateurs du séminaire

ANNEXE 5 : ACTIONS ORGANISEES PAR LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

Actions organisées par la valorisation de la recherche

	Date	Thème de l'action	Responsable(s) du programme
1	14/09/98	Table ronde : La place de l'expert en sciences sociales dans le débat public	Patrick Festy - Michel Lévy - Jean-Claude Sebag -
2	01/12/98	Conséquences économiques et sociales du vieillissement	Jean-Claude Sebag - Isabelle Virem
3	30/06/99	L'économie des retraites. Regards croisés	Alain Parant - Jean-Claude Sebag
4	09/09/99	Les facteurs du vieillissement démographique	Jean-Claude Chesnais - Jean-Claude Sebag
5	04/10/99	Etude de l'emploi à l'aide de l'outil « analyse des biographies »	Daniel Courgeau
6	07/12/99	Changements démographiques et système de santé	Patrick Festy
7	26/01/00	Génétique et population	Marie-Hélène Cazes
8	13/04/00	Etude des sans-domicile. Le cas de Paris et de l'Ile-de-France	Maryse Marpsat
9	24/05/00	L'immigration et ses amalgames	Michèle Tribalat
10	28/06/00	L'évolution de la structure familiale	Olivia Ekert-Jaffé
11	20/09/00	L'utilisation des sources administratives en démographie, sociologie et statistiques sociales	Jean-Claude Sebag
12	20/10/00	Six milliards d'hommes... et après ?	Gilles Pison
13	13/12/00	Structures et relations familiales durant la retraite	Joëlle Gaymu
14	07/02/01	La durée de vie : histoire et calcul	Jean-Marc Rohrbasser
15	06/03/01	Enquêtes comparatives internationales	Benoît Riandey
16	21/03/01	L'inégalité devant la mort	France Meslé - Jacques Vallin
17	25/04/01	Croissance démographique et besoins alimentaires d'ici à 2050	Philippe Collomb
18	16/05/01	Niveau des élèves et inégalités scolaires : mesures et résultats	Claude Thélot
19	13/06/01	La Russie depuis la Pérestroïka	Cécile Lefèvre
20	Octobre 2001	La filiation des enfants nés hors mariage	Francisco Munoz-Perez - France Prioux
21	Novembre 2001	Le chiffrage de la profession dans les enquêtes de l'Ined	Jean-Marie Grosbras - Jean-Claude Sebag
22	Décembre 2001	La chine	Isabelle Attané
23	printemps 2002	Les immigrés vieillissant en France et en Europe	Maryvonne Lyasid (CEES) - Jean-Claude Sebag

**ANNEXE 6 : LISTE DES INTERVENANTS ET RESPONSABLES DES SEMINAIRES DE LA
VALORISATION DE LA RECHERCHE**

Liste des intervenants et responsables des séminaires de la valorisation de la recherche

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Statut</i>
Isabelle	ATTANE	Chercheur à l'I ned
Claudine	ATTIAS-DONFUT	Directrice des recherches sur le vieillissement à la CNAV
Benoît	BASTARD	Sociologue au CNRS - CSO
Gil	BELLIS	Chercheur à l'I ned
Jean-Noël	BIRABEN	Chercheur à l'I ned
Corinne	BLACHIER	Chef de l'unité Evaluation médico-économique à l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé
Didier	BLANCHET	Directeur de l'ENSAE
Alain	BLUM	Chercheur à l'I ned
Eric	BRIAN	Chercheur à l'I ned
	BUI DANG HA DOAN	Directeur du Centre de Sociologie et de Démographie Médicales
Gérard	CALOT	Directeur de l'ODE - Inspecteur général de l'Insee
Marie-Hélène	CAZES	Chercheur à l'I ned
Jean-Michel	CHARPIN	Commissaire général du Plan
Jean-Claude	CHESNAIS	Chercheur à l'I ned
Philippe	COLLOMB	Chercheur - Directeur du CICRED
Daniel	COURGEAU	Chercheur à l'I ned
Marc	DE BRAEKELEER	Chercheur à l'Université Victor Segalen - Bordeaux II
Christiane	DELBES	Chercheur à la Fondation Nationale de Gérontologie
Aline	DESESQUELLES	Chercheur à l'I ned
Guy	DESPLANQUES	Chef de département « Démographie » à l'Insee
Sandrine	DUFOUR-KIPPELEN	Doctorante à l'Université de Paris X
Olivia	EKERT-JAFFE	Chercheur à l'I ned
Gilles	EVARD	Directeur des risques professionnels à la CNAMTS
Patrick	FESTY	Chercheur - Ancien Directeur de l'I ned
Jean-Marie	FIRDION	Chercheur à l'I ned
Xavier	GAULLIER	Chercheur au CNRS
Joëlle	GAYMU	Chercheur à l'I ned
Claude	GRASLAND	Chercheur à l'université Paris VI
Jean-Marie	GROBRAS	Chef du service des enquêtes de l'I ned
François	HERAN	Directeur de l'I ned
Alain	JOURDAIN	Enseignant-Chercheur à l'ENS
Stéphane	JUSTEAU	Chercheur à l'université d'Angers
Jeanne-Hélène	KALTENBACH	Membre du Haut Conseil à l'Intégration
Myriam	KHLAT	Chercheur à l'I ned
Gérard	LANG	Chef de la division « Environnement juridique de la statistique » à l'Insee
Didier	LAPEYRONNIE	Chercheur au CERAT - Université Pierre Mendès France de Grenoble
Cécile	LEFEVRE	Chercheur à l'I ned

Liste des intervenants et responsables des séminaires de la valorisation de la recherche

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Statut</i>
Annick	LE PAPE	Chercheur au Centre de Recherche, d'Etude et de documentation en Economie et Santé
Michel	LEVY	Rédacteur en chef des <i>Annales des Mines</i> , Secrétariat d'Etat à l'Industrie
Jean-Louis	LHERITIER	Chef de la division "Exploitation des fichiers administratifs" à l'Insee
Maryvonne	LYASID	
Maryse	MARPSAT	Chercheur à l'Ined
Claude	MARTIN	chercheur au CNRS
Gérard	MAUGER	Chercheur au CNRS - CSU
Monique	MERON	Chercheur à l'Ined
Pierre	MORMICHE	Chargé de mission à l'INSEE
Philippe	MOSSE	Chercheur au CNRS - LEST
Brigitte	MUNOZ-PEREZ	Responsable de la cellule "Etudes et recherches" au Ministère de la Justice - Direction des affaires Civiles et du Sceau
Francisco	MUNOZ-PEREZ	Chercheur à l'Ined
René	PADIEU	Inspecteur général de l'Insee
Alain	PARANT	Chercheur à l'Ined
Sophie	PENNEC	Chercheur à l'Ined
Jean	PICOT	Arrco
Gilles	PISON	Chef du service de la communication scientifique - Rédacteur en chef de <i>Population & sociétés</i>
France	PRIOUX	Chercheur à l'Ined
Benoît	RIANDEY	Ingénieur de recherche à l'Ined
Jean-Marc	ROHRBASSER	Chercheur à l'Ined
Carla	SAGLIETTI	
Jean-Claude	SEBAG	Chef du service de la valorisation de la recherche
Catherine	SERMET	Chercheur au Centre de Recherche, d'Etudes et de Documentation en Economie de la Santé
Pierre	STROBEL	Directeur de la MiRe
Florence	TABOULET	Chercheur à l'Université Victor Segalen - Bordeaux 2 - Droit et économie pharmaceutiques
Claude	THELOT	Conseiller-maître à la Cour des Comptes
Christine	THERE	Chercheur à l'Ined
Irène	THERY	Chercheur à l'EHESS
Xavier	THIERRY	Chercheur à l'Ined
Laurent	TOULEMON	Chercheur à l'Insee
Michèle	TRIBALAT	Chercheur à l'Ined
Jacques	VALLIN	Chercheur à l'Ined
Jacques	VERON	Chercheur à l'Ined - Chef du service des relations internationales
Isabelle	VIREM	Chargée d'études à la DPM - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité

